



Bulletin

Septembre 2019



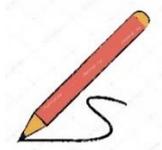
Mairie – 02.43.98.82.07

mairie-st.poix@wanadoo.fr - <http://www.saintpoix.mairie53.fr>

Sommaire

Le mot du Maire	P. 2
Vie communale	P. 3 à 15
➤ Travaux réalisés ou en cours	
➤ Finances	
Informations municipales	P. 16 à 18
➤ Horaires d'ouverture de la Mairie	
➤ Jardins à louer, éclairage public, recensement citoyen	
➤ Documents administratifs	
➤ Publications dans les journaux	
➤ Bibliothèque	
Etat Civil 2018/2019	P. 19
Vie de l'Ecole	P. 20 à 30
➤ Organisation 2018/2019 et 2019/2020	
➤ Activités de l'année scolaire 2018/2019	
➤ A.P.E.L – O.G.E.C	
➤ Informations périscolaires (garderie, cantine, transport...)	
➤ Petite Enfance – Enfance Jeunesse	
➤ Animation Jeunesse	
Vie des Artisans et Commerçants	P. 31 à 34
Vie des Associations	P. 35 à 50
➤ AS Football Cuillé / St-Poix	➤ ASMAD
➤ Club de la Joie	➤ Relais santé bien-être
➤ AMAC	➤ A.D.M.R.
➤ Amicale anciens combattants - AFN	➤ Association Mobilité
➤ Culture et Patrimoine au présent	➤ Entr'Aide
➤ Comité des fêtes	➤ A.F.T.C.
➤ All'i'Agés	
Informations pratiques	P. 51 à 58
➤ Vie paroissiale	
➤ Gestion des déchets	
➤ Gendarmerie	
➤ Communauté de communes du Pays de Craon	
• Services utiles	
• Maison de service au public	
➤ Bassin de la Seiche	
A votre service	P. 59

Mot du Maire



Comme l'an passé, le bulletin municipal paraît en milieu d'année, vous y trouverez donc les informations de juillet 2018 à septembre 2019.

Trois bonnes années se sont écoulées depuis le début du projet de rénovation et d'extension de la salle des fêtes, et après de multiples tracas, les travaux sont enfin terminés. L'aménagement paysager autour du bâtiment reste cependant à réaliser.

Cette réhabilitation semble donner satisfaction à l'ensemble des Paternais. L'inauguration a eu lieu le 21 septembre 2019.

Les travaux de reprise de concessions au cimetière sont également achevés. Une vingtaine d'emplacements a été récupérée et un ossuaire a été créé.

Ces deux dossiers ont nécessité beaucoup d'énergie au sein du conseil municipal ainsi qu'au personnel communal.

Suite aux dégradations de la salle de cantine, en novembre 2018, les enfants sont allés déjeuner à la salle des fêtes de Laubrières jusqu'à la fin de l'année scolaire. Cette situation étant plus bénéfique pour les enfants (pas de transport le midi pour les petits), à compter de la rentrée 2019, la cantine restera à Laubrières.

Dans le courant du mois de septembre, deux radars pédagogiques solaires et mobiles seront installés dans le village afin de réduire la vitesse aux entrées de bourg ainsi qu'au niveau de l'école. Espérons que ces installations feront réagir les automobilistes.

Après quelques années de sommeil, le comité des fêtes de l'Entente Paternaise repart à nouveau. Nous lui souhaitons bonne chance.



PS : Après 19 années passées au sein du Conseil Municipal, j'ai décidé de mettre un terme à mon mandat électoral en 2020. Je remercie mes collègues élus du soutien apporté tout au long de ces trois mandatures et les habitants de Saint-Poix pour la confiance qu'ils m'ont accordée.

Simone BENÂTRE
Maire de Saint-Poix

Bulletin d'information municipale de la Commune de Saint-Poix – Septembre 2019
Réalisé par la Mairie de Saint-Poix – Reproduit par REPRODIS (Laval)
Photographies fournies par M. Vernon ANDRE, les associations locales et la Mairie
Distribué par les services de la Poste
Exemplaires disponibles en Mairie

Vie Communale

TRAVAUX RÉALISÉS OU EN COURS

Salle des fêtes

La nouvelle salle des fêtes a été inaugurée
le samedi 21 septembre 2019

Un nom lui sera attribué.
La Municipalité attend vos propositions.

Si vous avez des idées, contactez
le secrétariat de la Mairie

Une boîte à idées attend vos suggestions !!!



⇒ Marché de travaux définitif

Les travaux de réhabilitation et d'extension commencés le 6 décembre 2017 ont pris fin le 15 mars 2019.

Lot	Entreprise	Désignation	Montant HT
1	BTEM	Gros-œuvre / VRD	117 812.55 €
2	MENGUY	Charpente	63 010.97 €
3	PAUMARD	Couverture	92 396.64 €
4	BARON	Menuiseries extérieures	46 336.40 €
5	MONNIER	Cloisons, plafonds, menuis. Int.	37 469.79 €
6	GERAULT	Peintures sol	41 482.60 €
7	MOREL	Electricité	26 542.00 €
8	MOREL	Plomberie / Chauffage / Ventil.	35 763.30 €
9	FCPL	Cuisine	11 099.77 €
10	INNOWATT	Photovoltaïque	51 062.00 €
TOTAL			522 976.02 €

⇒ Honoraires

Les honoraires de l'architecte, du contrôle technique et autres études s'élèvent à **44 000 € HT**.

⇒ Travaux supplémentaires

❶ Les dépenses liées à l'achat du mobilier, des équipements multimédia, des luminaires à la fourniture et la pose du bar et les travaux de voirie et aménagements extérieurs pour un montant de **23 000 € HT** environ.

❷ Les travaux consécutifs à l'arrêt de chantier par l'Inspection du Travail et aux deux dégâts des eaux (parquet, chauffage, honoraires, désamiantage et couverture de l'espace cantine...) sont venus alourdir le budget prévisionnel d'environ **62 000 € HT**.

⇒ Subventions

Pour financer ce projet les subventions demandées et/ou acquises sont les suivantes :

- Etat : DETR 2017 :	137 659 €
- Etat : DETR 2019 :	23 604 €
- Etat : Réserve :	5 000 €
- Département :	13 002 €
- Région :	50 000 €
- GAL Sud Mayenne :	12 530 €
- Communauté :	4 830 €
- Fonds privés :	<u>69 899 €</u>
	316 524 €



Accessibilité

Les travaux au sanitaire public près de l'église sont au programme de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) pour 2019.

Les travaux sont les suivants :

- dépose de la cloison séparatrice existante
- création d'un sanitaire adapté à tous avec équipements réglementaires
- pose d'une porte extérieure avec poignées de tirage intérieures
- remplacement du lavabo existant par un lave-mains adapté avec robinetterie préhensible et mitigeur allongé
- travaux d'électricité : détecteur de présence, spot encastré, raccordement l'église et installation d'un sous-compteur



Des travaux de remise en état sont également prévus au sanitaire public situé près de la mairie.

Intercommunalité



Transfert de compétences

Sont transférées au 1^{er} janvier 2019, dans le domaine de compétences de la gestion des milieux aquatiques et préventions des inondations (Hors G.E.M.A.P.I.), les compétences suivantes :

- La lutte contre la pollution
- L'exploitation, l'entretien et l'aménagement d'ouvrages hydrauliques
- La mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques
- L'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques

Réfection des réseaux d'eaux potables et/ou eaux pluviales et/ou eaux usées lors des travaux d'aménagement dans le centre-bourg de la Commune

L'adhésion à un groupement de commandes est acquise. Les modalités de fonctionnement, techniques et financières contenues dans la convention du groupement de commandes sont acceptées.

Convention de contrôle et d'entretien des bouches et poteaux d'incendie

Les prestations d'entretien courant annuel sont les suivantes :

- vérification de l'accessibilité et de l'état général de l'équipement (localisation de la bouche à clef, vérification de l'état de la protection, de la peinture, de la numérotation, de l'état du coffre ou du couvercle, de l'état du socle, de l'état des bouchons et des chaînettes)
- nettoyage extérieur de l'appareil
- vérification de la mise en eau de l'appareil et de son étanchéité (clapet) ainsi que du bon fonctionnement de la purge
- vérification des éléments permettant l'ouverture et la fermeture de l'appareil ainsi que le graissage
- remplacement éventuel des joints, des bouchons d'obturation et des clapets de pied
- entretien triennal de vérification des performances hydrauliques des bouches et poteaux d'incendie

Le coût 2019 de la prestation est le suivant :

- entretien courant annuel : 40 € HT/poteau ou bouche,
- entretien triennal approfondi : 60 € HT/poteau ou bouche

La prestation de désherbage ou débroussaillage des abords des bouches sera réalisée en interne par l'agent technique communal.



Logements communaux

Logement sis 8 C rue de l'Atlantique

Les travaux suivants ont été effectués dans la salle à manger, la cuisine, la chambre et la salle de bains du logement par l'entreprise Ludovic ROUSSELET de Craon pour un montant de 1 799.91 € TTC :

- Plafonds : lessivage, 2 couches de mat blanc
- Murs : lessivage, préparation du support, 2 couches de mat soie ou velouté ; reprise enduit
- Portes et plinthes : lessivage, ponçage, 1 ou 2 couches de satin blanc

Logement sis 8 B rue de l'Atlantique

L'entreprise Ludovic ROUSSELET a également procédé à des travaux de réhabilitation pour un montant de 3 830.85 € TTC.

Diagnostic de performance énergétique (DPE)

Le Conseil Municipal a émis un accord de principe à la réalisation d'un diagnostic de performance énergétique pour les 8 logements communaux.

Radars pédagogiques

Deux radars pédagogiques solaires mobiles EVOLIS ont été achetés auprès de la société ÉLANCITÉ (Orvault) pour un montant total de 4 978,80 € TTC.



Descriptif :

- afficheur VITESSE (34 cm) avec triangle danger
- afficheur MESSAGES DYNAMIQUES : 16x64 cm de superficie /alerte en cas de vitesse excessive
- connexion USB et BLUETOOTH
- statistiques de trafic en double sens
- logiciels pour PC et smartphone fournis
- kit de fixation inclus (hors colliers de serrage)
- panneau solaire 80 Watts et kit de fixation
- batterie Yuasa 12V22 Ah assemblée
- sachet de 3 colliers de serrage en acier galva
- mât aluminium à coulisseau, hauteur réglable
- assistance téléphonique (installation, utilisation...)

Cimetière

Balustrades

En octobre 2018, des balustrades ont été installées afin de cacher les containers (déchets verts).



Reprise des concessions

La procédure de reprise des tombes en état d'abandon a pris fin en décembre 2018.

Les travaux liés à cette reprise ont été confiés aux Pompes Funèbres Benoît NORMAND de Saint-Berthevin pour un montant de 11 094.50 € TTC :

- démontage et évacuation des monuments, creusement des tombes, exhumations, comblement
- fourniture et pose d'un ossuaire

- sacs à ossements et plaques d'identité
- plaque de recouvrement de l'ossuaire en granit avec gravure
- fourniture et pose d'un caveau provisoire

Ossuaire



Caveau provisoire



Divers

Commerce multiservices :

❖ Aménagement d'une terrasse

Une participation financière communale de 350 € a permis au gérant du Commerce Le Paternais d'acheter des lames de bois, des solives et de la visserie inox nécessaires à la réalisation d'une terrasse en bois devant le bar. Le versement de cette aide est justifié par le renforcement de la sécurité sur la place Flandres Dunkerque, sur le domaine public dans la mesure où cette nouvelle structure ne constitue pas une gêne au stationnement des véhicules sur la place. La Commune de Saint-Poix reste propriétaire de la terrasse, liée indéfectiblement au commerce.



❖ Incendie et réouverture

Dans la nuit du 26 mai 2019, la partie arrière du commerce et le logement situé à l'étage s'embrasaient. Les travaux de remise en état au rez-de-chaussée ont débuté rapidement après le passage des assurances.

Le commerce a officiellement rouvert ses portes le lundi 1^{er} juillet 2019 pour le plus grand plaisir des habitants. Un apéritif surprise a été organisé en soirée à la fermeture du commerce par la Municipalité en signe de soutien. Habitants, élus, membres d'associations communales ont apporté quelques préparations salées et sucrées pour fêter la réouverture.



Installation d'une armoire Fibre optique

Une armoire fibre optique (coloris blanc crème) a été installée par la société CIRCET (Nantes) dans le chemin du Corps de Garde à côté de l'armoire ADSL.



Travaux au terrain de football

A la demande de l'AMAC et dans le cadre du Festival des Mouillotins, des travaux de terrassement, d'empierrement et de sablage ont été réalisés par l'entreprise PIGEON TP (Argentré-du-Plessis) pour un montant de 1 800 € TTC.



Travaux d'aménagement à la loge

L'entreprise PIGEON TRAVAUX PUBLICS a également réalisé le grattage et le reprofilage sur 200 m² et la pose d'un sable stabilisé au ciment sur 280 m² à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment pour un montant de 4 204.80 € TC.



Argent de poche 2018

Cinq jeunes de St-Poix et Laubrières (Solen, Laura, Nicolas, Romain et Aubin) ont participé au dispositif « Argent de poche » accompagnés de Pascal, l'agent technique.

Au programme de la semaine :

- nettoyage de l'abribus
- peinture de signalisation
- nettoyage du cimetière...





Argent de poche 2019

Trois jeunes (Lélia, Laura et Solen) ont participé à cette opération qui s'est déroulée du 8 au 12 juillet 2019.



Commémoration de l'armistice

Elle a eu lieu le Dimanche 18 novembre 2018. Les enfants, accompagnés des aînés, ont lu les noms des soldats décédés pendant la guerre. Une gerbe a été déposée au pied du monument.



Repas des aînés

Dimanche 25 novembre 2018, 45 personnes ont participé au traditionnel repas des aînés qui se déroulait au commerce multiservices le Paternais.

Denise MOISY et Jean HUTIN se sont vus remettre une fleur.

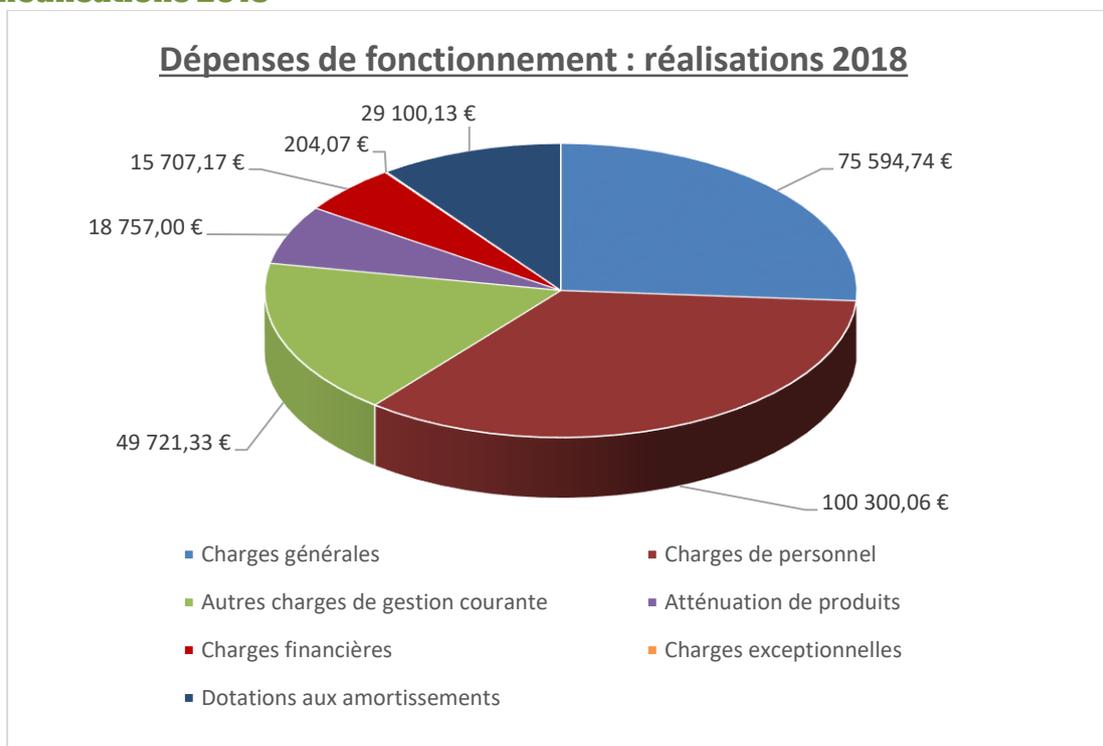
Le service était assuré par Océane DION et Solen GÉGU.



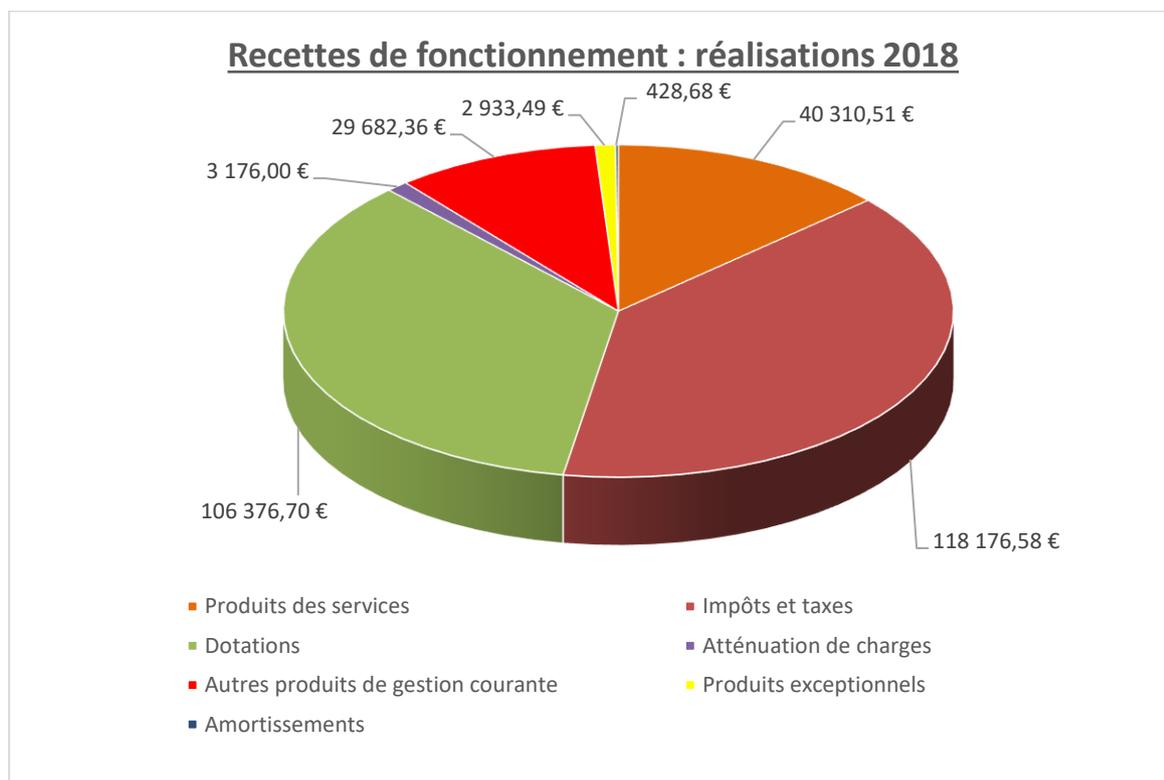
FINANCES

BUDGET COMMUNAL

⇒ Réalisations 2018

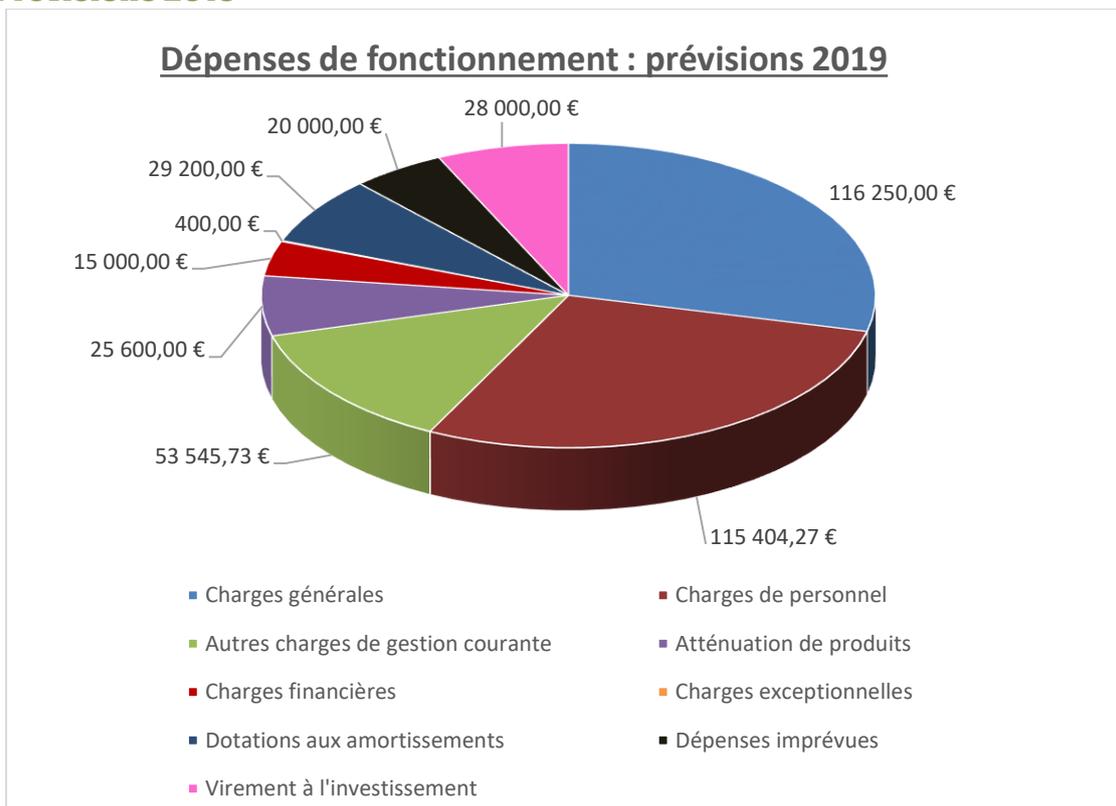


Total : 289 384.50 €

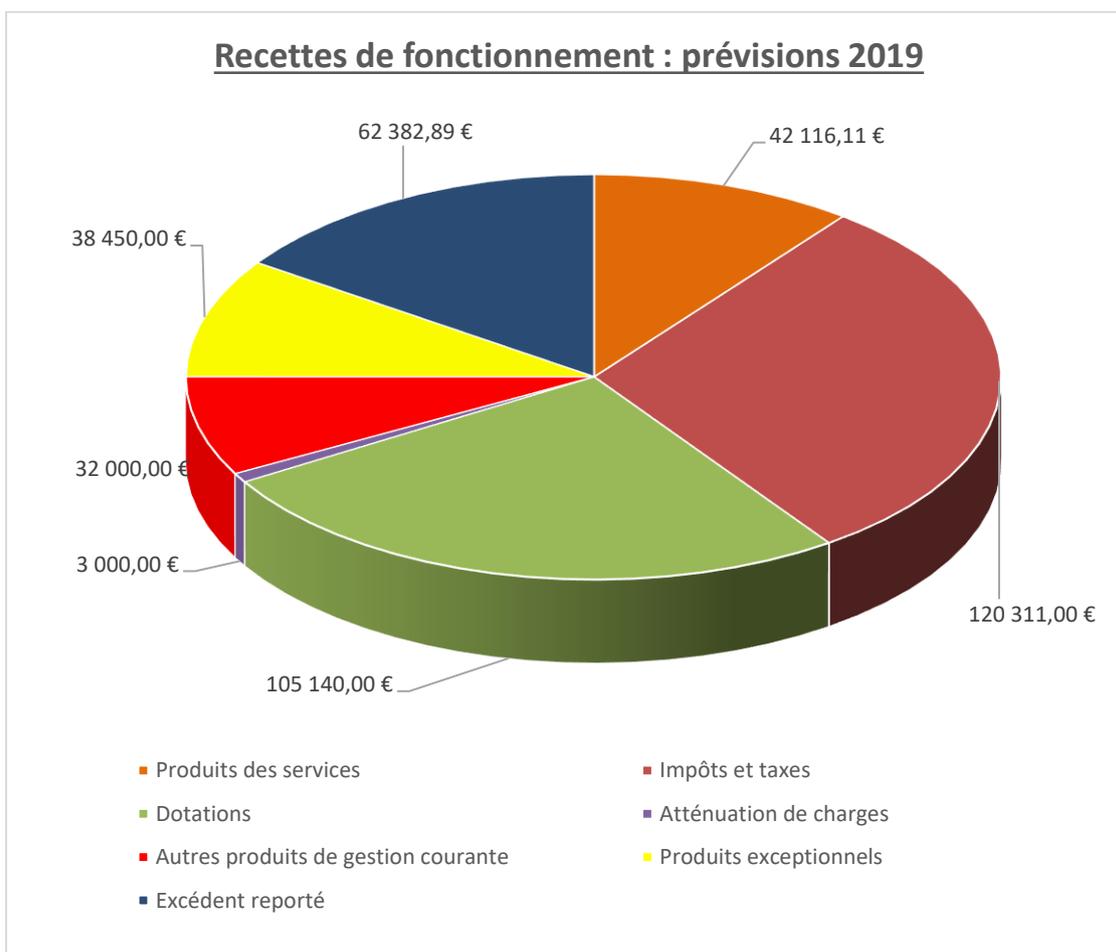


Total : 301 084.32 €

⇒ Prévisions 2019



Total : 403 400.00 €



Total : 403 400.00 €

Taux d'imposition 2019

Les taux ont été maintenus en 2019 :

TAXES	Bases prévisionnelles 2019	Taux 2019	Produit fiscal 2019
Taxe d'habitation	199 500	19.05%	38 005
Taxe foncière (bâti)	149 600	25.80%	38 597
Taxe foncière (non bâti)	56 900	42.81%	24 329
TOTAL			100 961 €

⇒ Investissements 2019

Opérations	Nature des travaux	Budget prévisionnel
Salle des fêtes	Réhabilitation et extension	398 906.25 €
Voirie	Aménagements divers (loge...)	13 500.00 €
Matériel de bureau	Photocopieur, ordinateur...	6 500.00 €
Illuminations	Petits équipements	2 000.00 €
Travaux bâtiments communaux	Travaux logements et sanitaires	20 000.00 €
Matériel divers	Radars, panneaux électoraux...	10 000.00 €
Cimetière	Travaux de reprise	22 500.00 €
Espace cantine	Travaux divers	90 000.00 €
TOTAL des opérations d'équipement		563 406.25 €



TABLEAU DES SUBVENTIONS

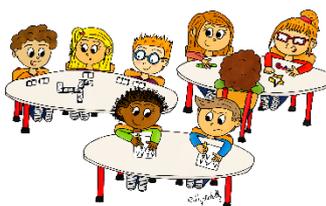
➤ Subventions périscolaires

ECOLE	Subvention année scolaire 2016-2017	Subvention année scolaire 2017-2018	Subvention année scolaire 2018-2019	Subvention année scolaire 2019-2020
O.G.E.C.	410 € x 42 élèves	465 € x 41 élèves	500 € x 43 élèves	En cours
Total	17 220,00 €	19 065,00 €	21 500,00 €	En cours
Subv. complémentaire de 103 € / élève		4 223,00 €		
TOTAL		23 288,00 €	21 500,00 €	

Une sortie scolaire à la Bourboule est prévue en février 2020, le Conseil a voté une subvention de 50 € par élève y participant. Sont pris en charge par la Commune de St-Poix les élèves domiciliés à St-Poix et la moitié des élèves résidant en dehors de St-Poix et Laubrières.

GARDERIE O.G.E.C.	Année scolaire 2016-2017	Année scolaire 2017-2018	Année scolaire 2018-2019	Année scolaire 2019-2020
Subvention votée	120 € x 10 mois soit 1 200 €	120 € x 10 mois soit 1 200 €	120 € x 10 mois soit 1 200 €	120 € x 10 mois soit 1 200 €
Subvention versée	1 257.36 €	1 296.02 €	En cours	En cours
Coût réel du service	<u>Données réelles</u> <u>Année 2017</u> 1 640.19 €	<u>Données réelles</u> <u>Année 2018</u> 1 427.74 €		

Participation de la CAF de la Mayenne et de la MSA dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse



➤ Participation aux frais de fonctionnement des écoles publiques

La commune de Saint-Poix participe aux frais de fonctionnement des écoles maternelles et primaires publiques voisines (Cossé-le-Vivien, Cuillé, Craon) pour les élèves Paternais qui les fréquentent.

Année scolaire	Nb d'élèves	Coût
2014-2015	12	6 324.92 €
2015-2016	4	1 780.00 €
2016-2017	5	2 823.48 €
2017-2018	5	2 966.90 €
2018-2019	4	3 610.88 €

➤ Subventions 2019 aux associations

ASSOCIATIONS	2018	2019
Football : Association Cuillé/St-Poix	1 350.00 €	1 350.00 €
Club de la Joie	300.00 €	300.00 €
Anciens Combattants et A.F.N.	120.00 €	120.00 €
Culture et Patrimoine au Présent – Subv. Except. Chemin de Croix	700.00 €	700.00 €
Comité des Fêtes de l'Entente Paternaise		300.00 €
AMAC : Festival des Mouillotins (subv. Exceptionnelle 2018)	1 350.00 €	1 350.00 €
Secours catholique	150.00 €	150.00 €
Manger Bio 53 – subvention exceptionnelle	150.00 €	
SPA / Fourrières départementale de la Mayenne		135.30 €
POLLENIZ - FDGDON : Gpt Défense c/ organismes nuisibles	66.01 €	68.24 €
C.A.U.E : Conseil d'architecture et d'urbanisme	45.73 €	45.73 €
Groupement communal de défense c/ les ennemis des cultures		
Classes de découvertes (écoles publiques du secteur) – non versée		
TOTAL	4 231.74 €	4 519.27 €

TARIFS 2019

➤ Salle des fêtes

Cuisine - bar	Saint-Poix	Hors Commune
Vin d'honneur, verre de l'amitié	120.00 €	150.00 €
Soirée ou Journée (1 repas)	200.00 €	250.00 €
Journée + soirée (2 repas)	240.00 €	300.00 €
Soirée + lendemain (3 repas)	280.00 €	350.00 €
Journée + lendemain (4 repas)	320.00 €	400.00 €
Saint Sylvestre (particulier ou association)	400.00 €	500.00 €
Associations (repas, fête : 1 journée)	80.00 €	100.00 €
Associations (réunions, A.G.)	Gratuit	50.00 €
<i>Supplément partie haute de la salle</i>	30 €	
<i>Arrhes à la réservation</i>	25% (valeur arrondie)	
<i>Caution à la remise des clés - LOCATION</i>	300.00 €	
<i>Caution à la remise des clés - MENAGE</i>	80.00 €	
<i>Caution pour la sono</i>	800.00 €	

Locations Diverses	
Pack multimédia (sono, 2 micros, rétroprojecteur)	50.00 €
Electricité / chauffage	0.25 € par kilowattheure
Location couverts complets	0.40 € par personne
Location de couverts à l'unité	0.05 € par couvert
Location de verres	0.15 par verre

➤ Salle de réunions - espace « cantine »

2 Salles - Cuisine	Saint-Poix	Hors Commune
Vin d'honneur	60.00 €	75.00 €
Soirée ou Journée	130.00 €	160.00 €
Saint-Sylvestre	160.00 €	200.00 €
Associations (réunions, AG)	Gratuit	30.00 €
Associations (repas, fête)	40.00 €	50.00 €
<i>Arrhes à la réservation</i>	25% (valeur arrondie)	
<i>Caution à la remise des clés - LOCATION</i>	110.00 €	
<i>Caution à la remise des clés - MENAGE</i>	50.00 €	

Tables et chaises (hors salle des fêtes)

- Table « neuve » (8 pers.) : 3.00 €
- Table de la salle (4 pers.) : 1.00 €
- Banc « neuf » : 1.00 €
- Chaise de la salle (coque) : 0.25 €

Cimetière

Désignation	15 ans	30 ans
Concession cimetière	70 €	90 €
Concession cavurne (espace cinéraire)	200 €	300 €
Dispersion des cendres	----	70 €



Photocopies, téléphone, fax



Service	Tarifs
Photocopie : - La page recto A4	0.20 €
Noir/Blanc - La page recto A3	0.40 €
Photocopie : - La page recto-verso A4	0.50 €
couleur - La page recto A3	1.00 €
Téléphone (la communication)	0.15 €
Fax (la page)	0.50 €

Informations municipales

Mairie

Horaires d'Ouverture		
	Matin	Après-Midi
Lundi	9h00-12h00	Fermé
Mardi	Fermé	
Mercredi	Fermé	
Jeudi	9h00-12h00	13h30-16h00
Vendredi	9h00-12h00	Fermé



Téléphone : 02.43.98.82.07
Email : mairie-st.poix@wanadoo.fr
Site : <http://www.saintpoix.mairie53.fr>

Pour toute demande de rendez-vous, contactez le secrétariat

Eclairage public « estival »



Du **1^{er} juin au 15 août** de chaque année l'éclairage public est interrompu toute la nuit sur l'ensemble du bourg à l'exception de certains carrefours maintenus toute la nuit pour des raisons de sécurité.

Recensement citoyen obligatoire



Les jeunes, filles et garçons, doivent se faire recenser en mairie dès leur **16^{ème} anniversaire** afin de pouvoir participer à la **Journée Défense et Citoyenneté**. La mairie leur remet une "**attestation de recensement**" mais ne délivre pas de duplicata. L'attestation doit donc être conservée soigneusement. En cas de perte ou vol, une copie sera demandée au Centre du Service National à Rennes (CSN).

Renseignement et contact : **02.23.44.50.01**

Carte d'identité, passeport, certificat d'immatriculation et permis de conduite

➤ Carte d'identité et passeport

Depuis le 1^{er} mars 2017, toute demande de carte d'identité ou de passeport, doit être introduite auprès des mairies équipées d'un dispositif pour la prise des empreintes biométriques.

Les Mairies les plus proches sont Craon, St-Berthevin, Laval.

Attention, il faut prendre rendez-vous !!!

Les cartes d'identité sont désormais valables quinze ans pour les majeurs et dix ans pour les mineurs. Les passeports ont une validité de 10 ans pour les majeurs et 5 ans pour les mineurs.



➤ Certificat d'immatriculation et Permis de conduire

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les démarches administratives se font sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés :

<https://ants.gouv.fr>



Publications dans les journaux

Les associations qui souhaitent annoncer leurs manifestations dans les journaux locaux sont invitées à se connecter sur le site Internet de Ouest France : www.infolocale.fr

Pour les demandes de reportages, il convient de contacter les correspondants de presse locaux :

- **Ouest France :**
M. Jean-Claude LOURDAIS : j.lourdais@libertysurf.fr
- **Haut Anjou et Courrier de la Mayenne :**
Mme Geneviève CHARRIER : tristan.lea@orange.fr



Bibliothèque



-BIBLIOTHEQUE-

*Ouvert le mercredi
10h30-12h*

GRATUIT

Animation scolaire

Histoires et Contes

Séances Bébés
Lecteurs



Catalogue en ligne :
www.paysdecraon.fr

Etat Civil

Naissances

PINEAU Camille	6 Août 2018
LANGLAIS Noah	22 Septembre 2018
THOMY Tahys	8 Octobre 2018
JULIE Donovan	11 Mai 2019
JARIEL Jules	4 Juin 2019
JÉGU Mia	16 Août 2019



Mariages

BATARD Franck et GILBERT Ludovic	27 Juillet 2019
----------------------------------	-----------------

Décès

SÉBY Emile	29 Décembre 2018
FOUQUENET Marie-Joseph	2 Février 2019
BENATRE René	24 Février 2019
PLANCHENAU Auguste	26 Mars 2019
FAGNOT Hortense	24 Avril 2019
LEMERCIER Raymond	27 Juin 2019
LEBRETON Lucienne	9 Juillet 2019
FERRÉ Georgette	27 Juillet 2019
ESNAULT Marcelle	30 Août 2019
JAUNEAU Ginette	2 Septembre 2019
MACÉ Yves	18 Septembre 2019



Vue de l'École

ORGANISATION 2018/2019

L'école Saint Joseph à Saint Poix était dirigée par Mme **Margot LEBACLE**

Classes	Nombre élèves	Enseignantes	Auxiliaires de vie scolaire
CE1 – CE2	16	Claire CROISSANT	
CM1 – CM2	20	Margot LEBACLE	Sonia LEMESLE

L'école Notre Dame de Lourdes à Laubrières avait pour directrice Mme **Camille PRUNEL**

Classes	Nombre élèves	Enseignants	ASEM
TPS – PS – MS	15	Camille PRUNEL	Elodie PASCAL
GS - CP	12	Frédérique GOURDIN	Marie TOUVÉ

ORGANISATION 2019/2020

Suite au départ de Camille PRUNEL, Margot LEBACLE assure la direction des deux établissements.

Ecole Saint Joseph à Saint Poix : 02.43.98.95.98

Classes	Nombre élèves	Enseignantes	Décharge / jeudi
CE1 – CE2	16	Claire CROISSANT	
CM1 – CM2	21	Margot LEBACLE	Alain ROUSSARD

Ecole Notre Dame de Lourdes : 02.43.06.69.00

Classes	Nombre élèves	Enseignants	ASEM
TPS – PS – MS	19	Katheline THÉARD	Elodie PASCAL
GS - CP	17	Frédérique GOURDIN	

PROJETS ET SORTIES DE L'ANNÉE

Au cours de l'année scolaire 2018-2019 sur le thème des arts et de la culture, les élèves de St-Poix ont pu assister à un spectacle « Le Dédale Palace » proposé par la Compagnie O.C.U.S. lors des Embuscades à Cossé-le-Vivien le 5 octobre 2018. Avant ce spectacle, le 20 septembre, une partie de la troupe était venue à l'école, faire la surprise d'une bande annonce vivante.

Le 19 octobre 2018 : Cross à Cossé-le-Vivien pour les CM.

Le 11 novembre 2018 : Les CM ont participé à la commémoration du centenaire de l'Armistice aux côtés des anciens combattants.



Le 14 novembre 2018 : Cross départemental à St-Pierre-la-Cour où 4 élèves de CM se sont rendus pour représenter le RPI.



Le 22 novembre 2019 : Temps fort Inter-écoles. Tous les enfants de la TPS au CM2 sont réunis à l'école de Laubrières pour partager des ateliers de travaux manuels tous ensemble afin de préparer des objets à vendre lors du Téléthon (24.11.19). Les enfants ont aussi été sensibilisés à la Myopathie par le président de comité des fêtes de Laubrières (M. Chabot). Lors de ce temps fort, les enfants de tout le RPI ont également confectionné une petite carte vitrail qui a été distribuée aux aînés vivant seuls dans les communes de St-Poix et Laubrières. Les enfants ont également réalisé deux morceaux, du grand vitrail qui a pris place dans l'église de Cossé-le-Vivien lors de la messe de rentrée de l'enseignement catholique le 2 décembre 2019.

Le 27 novembre 2018 et le 2 avril 2019 : Les CE et CM se sont rendus à la BCD de St-Poix où Sidonie leur a lu des histoires et présenté des livres.



Le 18 décembre 2018 : Le Père Noël a rendu visite aux élèves de St-Poix ainsi qu'aux élèves de Laubrières. Chaque enfant a reçu un livre (offert par l'APEL) ainsi qu'un petit sachet de douceurs et une clémentine.



Du 7 janvier au 17 mai 2019 : Tous les jeudis, les élèves de CE et CM ont préparé leur spectacle chant chorale avec Franck Wlekly, intervenant musique des EEA (établissements d'enseignements artistiques de Craon). Ce projet était effectué en commun avec l'école St Marie de Méral et l'école Jeanne d'Arc de Cuillé. Les enfants de St-Poix se sont donc rendus à Cuillé le 2 mai pour une répétition commune et les 125 enfants des deux écoles étaient réunis le vendredi matin du 17 mai pour leur répétition générale à la salle St Pierre de Méral.



Du 4 au 6 mars 2019 : Les élèves de CE et CM se sont rendus à Mandres-les-Roses (94) pour trois jours de classe découverte autour de l'architecture des châteaux notamment. Ils ont pu découvrir le château de Fontainebleau avec son escalier en forme de fer à cheval, le château de Vincennes avec sa magnifique chapelle ainsi que le château de Versailles avec ses dorures, et sculptures. Les enfants ont également assisté à un spectacle « Le Chat Botté » de la Compagnie Les Nomadesques dans la salle de l'Alhambra (75). Lors de cette classe découverte, les enfants ont également eu la surprise de réaliser un tour en car dans Paris à la tombée de la nuit et de voir, notamment, la Tour Eiffel s'illuminer sous leurs yeux.



Du 25 février au 1^{er} avril 2019 : Tous les lundis, les élèves de GS-CP et CE1-CE2 se rendaient à la piscine de Craon où ils ont appris à se sentir plus à l'aise dans l'eau pour certains et pour d'autres à améliorer leur technique de natation.

Le 11 mars 2019 : Les élèves de CM se sont rendus au cinéma de Renazé pour voir un des films du reflet du cinéma scandinave : « Graine de Champion ».



Les 19, 21 et 22 mars 2019 : Les CM se sont rendus à la Rincerie pour vivre trois séances d'initiation à la voile en naviguant sur un Optimist. Ils ont aussi découvert le rôle des arbres dans nos forêts ainsi que les différentes caractéristiques de ces derniers.



Le 25 mars 2019 : Les élèves du RPI ont accueilli Mme Langevin qui représentait l'association LM Petits Pas. Cette association a pour but de récolter des fonds afin de permettre à deux enfants mayennais Luca et Marius de bénéficier de lourdes thérapies qui les aident à retrouver une certaine motricité. Les élèves ont donc participé au bol de riz le 5 avril 2019. Cette action a permis de faire un don de 300€ à l'association. Cette somme va notamment servir au financement d'un stage de rééducation à Barcelone (Espagne).

Le 1^{er} avril 2019 : Les élèves de CE se sont rendus au cinéma de Renazé pour voir le film d'animation « Un conte peut en cacher un autre ».

Le 03 mai 2019 : Portes-ouvertes des deux écoles de 16h30 à 18h30. C'est l'occasion pour les enfants de montrer les activités réalisées en classe et faire visiter leur école, à leurs parents.

Le 6 mai 2019 : L'association des Mouillotins est venue se présenter aux élèves de CE et CM. C'était l'occasion pour les enfants de découvrir ce qu'est un festival, de quoi se compose une fanfare, mais aussi d'en apprendre un peu plus sur l'origine du festival des Mouillotins.

Le 24 mai 2019 : Les CE et CM se sont rendus à Cossé-le-Vivien afin de participer à la journée sportive que le collège St Joseph organise pour les enfants du CP au CM2 sur le thème du Handball. Cette même journée, les Cycle 1 et CP se sont rendus à Cuillé pour vivre leur journée sportive de leur côté avec les écoles de Méral et Cuillé.

Le 26 mai 2019 : Communion des enfants de CM1 souhaitant poursuivre leur cheminement.

Le 9 juin 2019 : Visite du site du festival des Mouillotins et échanges avec des bénévoles.

Le 13 juin 2019 : Intervention de Lisenn Mingant, technicienne prévention et gestion des déchets du service environnement de la communauté de communes de Craon. Elle interviendra auprès des CE et des CM sous la forme d'un atelier sur le gaspillage alimentaire et une sensibilisation à la réduction des déchets ainsi qu'aux bons gestes de tri.

Le 30 juin 2019 : Fête de l'école avec une représentation proposée par chaque classe. C'est aussi l'occasion de dire au revoir de façon officielle à Marie TOUVÉ (ASEM de la classe de GS-CP depuis septembre 2017) ainsi qu'à Camille PRUNEL (chef d'établissement de l'école de Laubrières et enseignante de la classe des TPS-PS-MS depuis septembre 2017).

Le 1^{er} juillet 2019 : Tous les enfants du RPI St-Poix Laubrières se sont rendus au château à Motte de Verrières-en-Anjou (49) où toutes les classes ont visité le château et ont vécu un temps d'atelier adapté à leur âge.



Tout au long de l'année les enfants ont pu vivre des temps fort (une dizaine sur l'année) qui reprennent le calendrier liturgique et qui font référence au synode « Tu as du prix à mes yeux ». Pour les élèves inscrits en Culture religieuse, ces temps fort étaient l'occasion de s'ouvrir sur le monde et de découvrir d'autres cultures et religions.

A la fin de chaque période, nous fêtons les anniversaires à l'école et nous en profitons pour organiser un conseil d'école. Lors de ce conseil, les enfants tentent de résoudre des problèmes liés à la vie en groupe ou font part de leurs idées pour la vie de l'école à l'équipe enseignante.

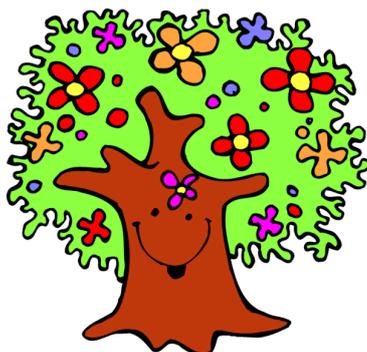


L'ensemble de l'équipe enseignante du RPI St-Poix Laubrières se forme depuis l'an passé en neurosciences, en abordant les intelligences multiples ainsi que le processus de mémorisation chez les élèves. En classe les enfants ont donc pu expérimenter différentes façons pour apprendre des mots, les tables de multiplication, mais ils sont aussi plus acteurs de leurs apprentissages. Enfin, un site Internet est en cours de réalisation pour l'école. Vous pourrez ainsi retrouver les différentes actualités de l'école par ce biais lorsqu'il sera actif.



Le projet pédagogique 2019/2020 a pour thème **la nature au cœur de nos vies...**

La première opération « **Nettoyons la nature** » a eu lieu lundi 30 septembre 2019 avec les enfants, les enseignantes et les élus. Le recyclage est également au programme.



L'A.P.E.L

L'APEL est composée d'une équipe de parents bénévoles qui ont souhaité participer à la vie de l'établissement par des manifestations diverses : accueil des nouveaux parents, petits travaux, organisation de manifestations comme la fête de l'école, le théâtre ...

L'objectif de l'association est de récolter des fonds pour aider à financer les activités pédagogiques (sorties scolaires, classe de neige, classe de mer...).

Le travail d'équipe permet aux parents de se rencontrer et de construire ensemble des liens pour répondre au mieux aux besoins de l'école et surtout des enfants.

Les animations proposées en 2019 ont été les suivantes :

- de mars à avril : 7 représentations théâtrales à Saint Poix
- Samedi 14 avril : Portes-ouvertes des deux écoles
- Dimanche 30 Juin : Fête des écoles

Le Bureau		
Présidente : Virginie Moisy	Trésorière : Jérôme Philippot	Secrétaire : Anne-Marie Pavis
Vice-Présidente : Stéphanie Piron	Vice- trésorière : Aurélie Pétard	
Les membres : Jean-François Béasse, Jérémy Boisseau, Audrey Pommier, Céline Pineau		

La troupe de théâtre « A tour de Rôle »

LA TROUPE DE THÉÂTRE
À TOUR DE RÔLE VOUS PRÉSENTE

BONNE FÊTE SUZETTE

DE COLETTE TOUTAIN
ET YVONNE DENIS

S 16 20H30
D 17 14H30
V 22 20H30
S 23 20H30
D 24 14H30
V 29 20H30
S 30 20H30
MARS 2019

SALLE DES FÊTES
DE ST POIX

RÉSERVATION DE 9H À 20H30 AUPRÈS DE
LAURENCE RENAULT 02 49 90 16 90 ET LINDA LEVACHER 02 53 47 8162
TARIF: ADULTES 6€ ADOS 3€

En mars 2019, la troupe de Théâtre a présenté sa nouvelle pièce « Bonne fête Suzette » à la salle des fêtes de St-Poix dont les travaux venaient de se terminer.



L'O.G.E.C

L'OGEC, Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique, travaille en lien avec le chef d'établissement, l'APEL et la paroisse.

Ses missions sont les suivantes :

- La gestion financière et comptable de l'établissement,
- La gestion des emplois des personnels non enseignants,
- L'entretien de l'établissement, amélioration de l'accessibilité...

Il est constitué de parents bénévoles qui ont souhaité s'investir dans la vie de l'école de leurs enfants

Le Bureau			
Présidente : Linda Levacher	Trésorière : Hélène Duroy	Secrétaire : Guylaine Rossignol	
Vice-Président : Nicolas Dupont	Vice-trésorière : Nathalie Prod'homme	Membres de droit : Virginie Moisy, Camille Prunel et Margot Lebâcle	

L'APEL & L'OGEC du RPI Saint Poix/Laubrières organisent une:

Bourse aux Jouets & Livres

Samedi 10 novembre 2018

9 H à 14 H

Salle des fêtes de Gastines

Dépôt des listes:

**Vendredi 9 novembre
17h30 à 20h00**

Retrait des invendus :

**Samedi 10 novembre
17h00 à 18h30**



2 Euros pour une liste 5 jouets

4 Euros pour une liste de 12 jouets

Inscription par mail : ogec_rpl.saintpoixlaubrieres@yahoo.com

par téléphone : 02 53 47 81 82

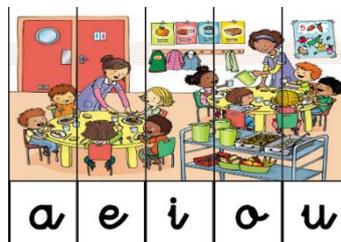
LES INFORMATIONS PÉRISCOLAIRES

Garderie

Le service, financé par les deux municipalités du Regroupement Pédagogique Intercommunal, est assuré à l'école de Laubrières par Mme Elodie PASCAL.

Horaires : Matin : **7 h 30 à 8 h 30**
Soir : **16 h 45 à 18 h 30**

Tarifs : **0,40 euros le ¼ d'heure**



Cantine municipale

Suite au dégât des eaux intervenu à l'espace cantine de la salle des fêtes et pour des raisons de sécurité, le service de la cantine a été transféré mi-décembre 2018 à la salle des fêtes de Laubrières. Cette solution étant plus bénéfique pour les enfants, la cantine restera à Laubrières à la rentrée 2019.

Ce service, financé par les deux municipalités du Regroupement Pédagogique Intercommunal, est assuré par Madame Julie GESTIN qui a été assistée de Madame Marie TOUVÉ jusqu'au 17 mai 2019. Les services de l'ADMR de CUILLÉ ont pris le relais. Deux intervenants assistent la responsable le temps du repas des élèves.

A la rentrée 2019, une aide-cantine a été recrutée par la municipalité.

Les repas sont préparés et livrés par le restaurant scolaire du Collège de l'Oriette à Cossé-le-Vivien.



Horaires : **12 h 00 à 13 h 20**

Tarifs des repas :

- Elève, personnel communal, enseignant, apprenti : **4.00 €**
- Repas adulte : **7.00 €**
- Coût de la livraison : **12.63 €**
- Panier repas : **0.40 €**

Transport scolaire du midi

Le transport des élèves du midi est assuré par les établissements LE PAPE (Le Pertre) au prix de 92.00 € TTC par jour de cantine. Il a été réorganisé suite au transfert du service cantine à la salle des fêtes de Laubrières. La prestation de service comprend la mise à disposition d'un car de 50 places pour les 4 jours de cantine par semaine en période scolaire. Le service est financé par les Communes de Laubrières et Saint-Poix.

Une participation financière annuelle est demandée aux parents pour les enfants qui utilisent le service, qu'ils déjeunent ou non à la cantine.

Tarifs maintenus :

- **15 € pour 1 enfant**
- **20 € pour 2 enfants**
- **25 € pour 3 enfants et plus**



PETITE ENFANCE – ENFANCE JEUNESSE

Relais Petite Enfance (RPE)

Un lieu ressource pour l'accueil des Jeunes Enfants, des Parents et des Assistantes maternelles :

- sur le secteur de Cossé-le-Vivien
- sur le secteur de Craon
- sur le secteur de St-Aignan sur Roë

Maison de la Communauté de Communes
58 Place Tussenhausen
53230 Cossé-le-Vivien
06.22.00.07.27 / 02.43.91.79.21
rpecosse@cias.paysdecraon.fr

Accueil du jeune enfant

Les coordonnées de l'établissement d'accueil du jeune enfant sur le secteur de Cossé-le-Vivien sont les suivantes :

BUS DES P'TITS BOUTS

Maison de la Communauté - 58 Place Tussenhausen
BP 52—53230 COSSE LE VIVIEN

Tél : 02.43.02.15.86 / Portable : 06.24.46.40.93
hgicosse@cias.paysdecraon.fr

Accueil de loisirs

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de la Communauté de Communes du Pays de Craon assure la gestion des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH), les mercredis, petites vacances et l'été des Communes de Cuillé et Méral. Les tarifs évoluent en fonction des quotients familiaux.

Mme Aby-Gaëlle QUARGNUL est la directrice des deux sites – **07.88.07.14.37**

alshmeral@cias.paysdecraon.fr ou alshcuille@cias.paysdecraon.fr

Les Inscriptions se font via le portail familles : www.familles.paysdecraon.fr

Chaque famille doit constituer son dossier et celui de son ou ses enfants.

Le CIAS se tient à votre disposition pour vous accompagner en cas de difficultés.



CIAS DU PAYS DE CRAON
29 rue de la Libération
53400 CRAON
02.43.09.09.65

ANIMATION JEUNESSE



Animation Jeunesse

Qu'est ce que c'est ?

Accompagnement

De groupes de jeunes au sein des Communes
(animation intergénérationnelle, création d'un city stade...)

Séjours organisés par les jeunes (lieux, activités...)

Projet Caisses à savon



Maison des Jeunes



Proposition d'animations et d'ateliers à l'année (graff, couture...)

Ouverture en accès libre

- Hors vacances : **mercredi** (12h30/18h00 avec possibilité de pique-niquer sur place) **vendredi** (17h00/19h00) et **samedi** (14h00/18h00)

- Vacances scolaires : du **lundi au vendredi** (10h00/18h00) avec possibilité de pique-niquer le midi

Pour qui ? les jeunes à partir de 11 ans (collégien)

Une équipe d'animateurs est à l'écoute des idées et des envies des jeunes pour les réaliser

Le programme des vacances paraît environ 3 semaines avant celles-ci. Il est composé de stages, de sorties, d'activités diverses...

En cas de besoin, un transport est possible pour se rendre à l'activité

Inscriptions / contacts

Maison de Communauté – 58 place Tussenhausen 53230 Cossé-le-Vivien

Maison Des Jeunes – 12 rue St-Jacques 53230 Cossé-le-Vivien

02 43 98 38 39 / 06 79 39 98 75



**MAISON DES JEUNES (MDJ)
13 RUE SAINT-JACQUES
53230 COSSE-LE-VIVIEN**

De Septembre à Décembre 2019

Les Ateliers

Mercredis / Vendredis / Samedis

A partir de 11 ans (collégiens)

- **Jeux**
- **Robotique**
- **Fait-Maison**
- **Activités manuelles**
- **Peinture transformateur**
- **Radio Sac Ados**

Tarifs :

**COTISATION ANNUELLE
10€ / FAMILLE
AU SERVICE JEUNESSE**

Inscriptions :

Par le portail familles : www.familles.paysdecraon.fr

Ou par mail : animation.jeunesse@cias.paysdecraon.fr

Ou par téléphone : **02.43.98.38.39 / 06.42.78.25.69**

Vie des Artisans Et Commerçants

BOUCHER

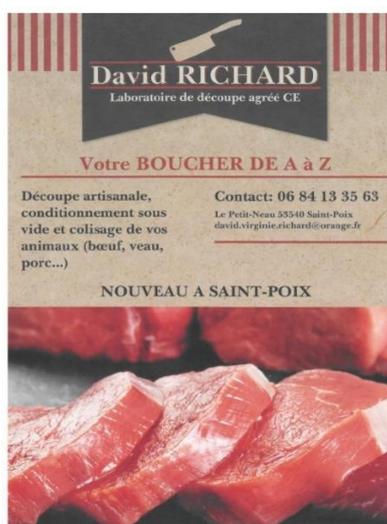
David RICHARD

Contact : **06.84.13.35.63**

david.virginie.richard@orange.fr

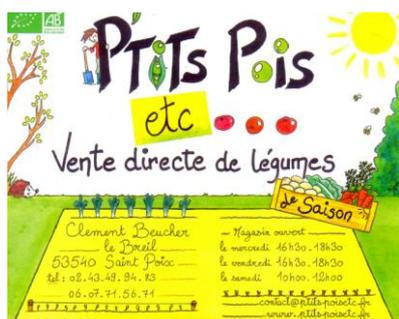
le Petit Neau
SAINT-POIX

Découpe, conditionnement sous vide et
colisage



MÉCANIQUE - MAINTENANCE INDUSTRIELLE

VENTE DIRECTE DE LÉGUMES



2 ha de 40 légumes différents
Agriculture biologique sans produits chimiques
Magasin de producteurs à la ferme et
points de livraison alentours

Magasin ouvert :
Mercredi et vendredi de 16h30 à 18h30
Samedi de 10h à 12h
Clément Beucher : www.ptitspoisetc.fr,
contact@ptitspoisetc.fr ou
06-07-71-56-71

GARAGE



ÉLECTRICITÉ / PLOMBERIE / PLAQUISTE



GÎTE RURAL

Gîte rural de la Croix des Pallouis
39 bis, rue de Bretagne
53540 St Poix

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à parcourir le site du Gîte de la Croix des Pallouis :

<http://stpoix.cuille.free.fr/Gite/>

N'hésitez pas à me contacter :

Chantal Solier

solier.ch61@gmail.com ou 06 07 80 05 94



VOLAILLES À LA FERME



SYSTÈME D'ÉNERGIE PLOCHER

Annette et Christophe MARSOLLIER

Les Barres – 53540 St Poix

02 43 98 85 60 – 06 87 11 52 64

annette.marsollier@laposte.net

Domaines d'activités

Vitalisation

- L'eau que nous buvons
- Des Humains et des animaux
- Des sols et des plantes
- Des eaux usées : exemple (Chez Annette et Christophe Marsollier)
- Des plans d'eau et des rivières (dévasement et dépollution)

« Il est urgent de redonner la Vie autour de nous.. »

Au fil du temps, l'utilisation de produits chimiques nous détruit à petits feux.

Les organismes vivants deviennent perturbés.

« Aujourd'hui, il n'est pas trop tard pour réagir. »

« A chacun de nous d'agir sans attendre des autres, pour notre bonheur ainsi que celui de nos enfants et petits enfants »

KARTING

KLDS (Karting Lemarié Driving School) est une école de pilotage indépendante qui se déplace sur tous les circuits de l'Ouest (Laval-Ancenis-Le Mans-Lohéac). Je propose à tous les passionnés, compétiteurs ou novices, de 12 à 77 ans, des stages de pilotage pour découvrir ou se perfectionner, au pilotage d'un kart. Ces stages se déroulent sur une journée ou ½ journée sous la forme d'exercices pratiques pour maîtriser le freinage, la trajectoire et comprendre le fonctionnement d'un kart de compétition et découvrir le pilotage en toute sécurité.

« Un passionné au service des passionnés »

Pierre LEMARIÉ
Moniteur diplômé de
Karting

06 28 22 32 67

lemarie.pierre.pl@gmail.com

Découverte du karting de
compétition
et aide aux licenciés FFSA Karting

COMMERCE MULTISERVICES

Les services proposés sont les suivants :

- épicerie alimentaire
- relais poste
- dépôt de pain
- gaz FINAGAZ
- retrait espèces et remise de chèques / Crédit mutuel Agricole
- FDJ jeux de grattage et loto

Il propose, également, un plat du jour avec la boisson comprise.

Fabien PINEAU :
vous accueille

Lundi, mardi et jeudi de 7 h 30 à 20 h
Vendredi : 7 h 30 à 21 h
Samedi : 8 h à 13 h 30 et de 15 h à 20 h
Dimanche : 8 h à 13 h 30

Tél : 02.72.89.11.61

Email :

fabien.pineau7@orange.fr



Bar
Restaurant
Épicerie
Point poste
Dépôt de pain
Fina gaz

LE PATERNAIS, 1 place Flandres Dunkerque, 53540 ST POIX

TEL : 02.72.89.11.61

SITE : <http://lepaternaisalimentation.business.site/>

Vie des Associations

Football Cuillé / Saint-Poix

L'association A. Cuillé / St Poix est composée d'environ 130 personnes, avec ses bénévoles il y a 91 licenciés dont 45 jeunes.

A l'école de foot, les entraînements ont lieu les mardis et jeudis en fin d'après-midi.

Pour les séniors les entraînements ont lieu les mardis et vendredis soir.

L'équipe vétérans se retrouve tous les dimanches matin.

Effectif du club saison 2018-2019 :

- 1 équipe sénior évoluant en D2
- 1 équipe sénior évoluant en D4
- 1 équipe vétérans
- 1 équipe U7
- 2 équipes U9
- 2 équipes U11
- 1 arbitre officiel



Composition bureau pour la saison 2019-2020 :

Co-Présidents : Loïc MAREST et Julien HATRON
Vice-Présidents : Vincent BEUCHER, Vincent GENDRY et Clément MOISY
Secrétaire : Lydia FOUCHER
Vice-Secrétaire : Marie SEBY
Trésorière : Tiphany THOMY

Manifestations du club :

- 7 octobre 2018 : Journée du club avec les sponsors et le parrainage de l'école de foot
- 9 novembre 2018 et du 30 mars 2019 : Lotos
- 15 juin 2019 : concours de palets à Cuillé (en 2020 sur St Poix – date non fixée)
- 16 juin 2019 : tournoi familial à Cuillé (en 2020 sur St Poix – date non fixée)
- 16 novembre 2019 : loto – Salle de l'Union à Cuillé

Actualité du club :

- Création d'une équipe U13 pour la saison 2019-2020.

Contacts : Loïc MAREST : 06 40 24 79 77 – marest_loic@hotmail.fr
Julien HATRON : 06 34 16 78 28 – julien.hatron@hotmail.fr

Toutes les personnes ayant envie d'intégrer un club familial et s'investir au sein de l'association sont les bienvenues.



CLUB DE LA JOIE

Le bureau :

- Président : Robert VENGEANT
- Trésorier : Robert PAVIS

Composé de 19 adhérents, le Club propose diverses activités, tous les jeudis après-midi :

- jeux de cartes à la salle de la bibliothèque,
- pétanque sur le terrain de boules

L'après-midi s'achève par une petite collation.

En 2019 :

- janvier : assemblée générale - dégustation de la galette des rois
- avril : repas
- fin juin : journée de l'amitié
- fin décembre : bûche de Noël

Retraités et futurs retraités, venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus !!!!!

Contact : 02.43.98.89.04



AMAC



L'AMAC (Association Mouillotins Animation et Culture) a été créée en 1992, à Cuillé.

La structure a pour principal objectif **l'animation du territoire** auquel elle appartient avec la **participation et l'implication de ses habitants autour de différents événements culturels et musicaux** tels que le festival Les Mouillotins ou le festival jeune public Les Mouillos. À vocation sociale, l'association se veut un acteur culturel festif et convivial, proposant des animations variées, à destination de tous les publics afin de rendre la culture accessible au plus grand nombre.

L'association fonctionne principalement par l'engagement de ses bénévoles, une trentaine de personnes qui s'investissent tant dans l'organisation des festivals que dans la vie associative. Une équipe qui permet, chaque année, de développer des animations de qualité proposées au public. L'équipe est rejoint par un peu plus de 300 bénévoles par jour pendant le week-end pour assurer le bon déroulement du festival Les Mouillotins.



L'AMAC tire principalement sa notoriété du festival Les Mouillotins qui fête sa 18ème édition en 2019. Tourné vers les musiques actuelles, cet événement culturel gratuit propose une programmation de qualité aux festivaliers et amène différents publics à se réunir autour d'un festival rural, festif et convivial.

L'événement s'inscrit dans une démarche éco-citoyenne, et s'engage dans le respect de l'environnement depuis huit ans en intégrant le principe du développement durable dans l'ensemble de son organisation et de sa mise en place tout en tissant un lien social. Le festival est aussi l'occasion d'entreprendre une démarche sociale et culturelle notamment en travaillant avec les acteurs du territoire.

C'est dans cette démarche que l'AMAC a créé en mars 2017 un Espace de Vie Sociale, au sein du territoire de Cossé-le-Vivien et en partenariat avec la Caisse d'Allocation Familiales de la Mayenne. Un Espace de Vie Sociale est une structure de proximité qui offre un accueil, des activités et des services à finalité sociale, éducative, culturelle ou de loisirs, ouverts et accessibles à tous.



Afin de favoriser le lien social, les rencontres intergénérationnelles et les initiatives des habitants, l'association propose un lieu de vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir, et de réaliser leurs projets, en facilitant le développement des initiatives et en mettant à disposition des moyens humains et logistiques.

C'est donc dans ce cadre que des animations ont vu le jour sur le territoire :

- **Ateliers informatique** à Gastines, Méral et Astillé : découverte de l'outil informatique, 2h tous les 15 jours. 6 à 8 participants par ateliers.
- **Ateliers déco** – plusieurs week-end tout au long de l'année : des bénévoles se sont retrouvés plusieurs samedis au local déco à Saint-Poix pour bricoler et produire la décoration du festival.



- **Atelier chocolat** – samedi 1^{er} décembre 2018 à Gastines : une quinzaine de participants ont pu découvrir la fabrication du chocolat avec un bénévole ancien pâtissier-chocolatier et s'essayer aux techniques de modelage.



- **Soirées jeux de société** à Méral (vendredi 7 décembre 2018) et Cossé-le-Vivien (vendredi 15 mars 2019) : respectivement une quinzaine et une trentaine d'habitants sont venus jouer à différents jeux mis à disposition par la médiathèque de Craon.
- **Journée contes** – samedi 15 décembre 2018 à Cossé-le-Vivien : plus de 40 enfants et parents ont pu écouter les histoires de Guillemette de Pimodan autour d'un goûter offert par l'association.
- **Le Before des Mouillotins** – samedi 13 avril 2019 à la Brasserie de l'Oudon à Méral : journée conviviale en amont du festival ouverts à tous (bénévoles, adhérents, participants aux différents ateliers). Cela a été l'occasion de fabriquer un brassin collectif, bière qui sera vendue lors du festival.



Actions à venir :

- **Palet Dub Club#2** – samedi 5 octobre 2019 : Concours de palets, suivi d'une soirée dub à l'hippodrome de Méral. 12€ en pré-vente (auprès de l'AMAC par mail mouillotins.contact@gmail.com) 15€ sur place. Journée de soutien de l'association AMAC.
- **Ateliers informatique** – 2h tous les 15 jours (mardi ou jeudi) à Gastines, Méral et Astillé.

L'Espace de Vie Sociale est ouvert à tous. N'hésitez pas à nous contacter ou venir nous rencontrer si vous souhaitez développer un projet sur votre territoire ou participer à l'un de nos ateliers.

CONTACT :

Espace de Vie Sociale de l'AMAC
 3, passage du Cormier
 53340 Saint-Poix
06.02.59.54.24
mouillotins.evs@gmail.com

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET A.F.N.

Composition du bureau :

- Président : Bernard LANGLAIS
- Vice-président : Gabriel FOUQUENET
- Secrétaire et Trésorier : Bernard LANGLAIS



Membres :

Henri BEAULIEU, Marcel BARRAIS, Maurice DOREAU, Francis GUILLET, Yves DURAND, Robert MENARD, Roger FAGNOT, Mesdames Hélène LECOMTE, Marie-Josèphe VEILLON, Colette CRUBLET, Marie-Louise SEBY et Geneviève FOUQUENET.

Déporté du Travail : Marcel FOUCHER





CULTURE ET PATRIMOINE AU PRÉSENT

Chemin de Croix

Le projet de restauration du Chemin de Croix de l'Eglise suit son cours (propriété communale).

Les tableaux sont restaurés par l'Atelier ACANTHE, chez Mme CHAGNIAS à Angers : traitement contre les champignons, retouche picturale, résine, châssis, pose et dépose de la toile, cadre et dorure.

L'association est habilitée à délivrer des reçus fiscaux (66% déductible) pour tous les dons qui lui seraient adressés.



Lustres

2 lustres ont été réintroduits dans les transepts de l'Eglise (achat sur dons privés par l'association).



Contacts

Président :	M. Jérôme LEMERCIER	06.82.46.35.93
Secrétaire :	Mme Béatrice ROSSIGNOL	02.43.98.92.07
Trésorier :	M. Jean-Luc BENÂTRE	02.43.98.87.98

<u>Membres :</u>	M. Guy FOURNIER
	M. Jean-Pierre LEMARIÉ
	M. Nicolas LEMERCIER

COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes de l'Entente Paternaise a fait l'objet d'une déclaration de modification en novembre 2018.

Nouvelle composition :

- | | |
|---------------------|-----------------------|
| - Président : | Philippe HUGNET |
| - Vice-président : | Fabien PINEAU |
| - Vice-président : | Wilfrid JAGUÉLIN |
| - Secrétaire : | Karine HUGNET |
| - Vice-secrétaire : | Ludovic GILBERT |
| - Vice-secrétaire : | Angélique FOUQUENET |
| - Trésorier : | Patrick QUICRAY |
| - Vice-trésorier : | Franck BATARD |
| - Vice-trésorier : | Christophe MARSOLLIER |



Manifestations 2018 – 2019 :

- Décembre 2018 : "concours de dessin" - 13 enfants de Saint-Poix ont participé
- Avril 2019 : Chasse aux œufs - 50 enfants inscrits et autant d'accompagnants
- 18 Mai 2019 : Tournoi de pétanque - 10 équipes de deux ont participé
- 29 Juin : Tournoi de pétanque
- 13 Juillet : Tournoi de pétanque
- 24 Août : Tournoi de pétanque
- 15 septembre : Vide grenier
- 21 septembre : Salle - soirée inauguration
- **8 décembre : Marché de Noël**







Composée d'habitants du Pays de Craon, elle a pour objectif de promouvoir le bien-être et de permettre à chacun d'être acteur de sa santé.

Elle a pour mission de créer du lien entre les professionnels de santé et les habitants, de mener des actions de prévention, d'informer sur les actualités « santé » locales.

Vous souhaitez connaître les actualités « santé » ? Participer aux actions ? Vous avez des besoins à exprimer ? N'hésitez pas à nous contacter. Renseignements :

Julie Girard : 07 85 51 53 43 / animation.sante@paysdecraon.fr

Pour en savoir plus, RDV sur le site internet de la Communauté de commune du Pays de Craon : www.paysdecraon.fr - rubrique « santé ».



Association du Service de Maintien A Domicile



L'ASMAD est une association qui gère un SSIAD (Service de Soins Infirmiers A Domicile).
A ce jour, ce service dispose d'une autorisation de **80 places** :

- 75 places pour les personnes âgées de 60 ans et plus
- 5 places pour les personnes adultes de 20 ans et plus présentant un handicap ou atteintes de pathologies chroniques.

Son objectif est de contribuer au maintien de la personne à son domicile.

Le SSIAD intervient **sur prescription médicale** ; les soins sont pris en charge par l'organisme de sécurité sociale, sous forme d'un budget annuel versé au SSIAD.

Les soignants assurent des **soins d'hygiène et de confort, des aides aux actes essentiels de la vie, de la surveillance, des soins techniques et relationnels. Les infirmières du SSIAD évaluent les besoins.** La plupart des soins techniques infirmiers sont confiés aux infirmiers libéraux avec lesquels l'ASMAD a signé une convention.



Pour les Personnes Agées, le SSIAD intervient sur l'ensemble du Pays de Craon.
Pour les Personnes entre 20 et 60 ans, le SSIAD peut être amené à intervenir sur l'arrondissement de Château-Gontier.

EMSA



Depuis 2013, une Equipe Mobile Spécialisée d'Accompagnement (E.M.S.A.) dépendant du SSIAD de Château-Gontier, intervient sur le territoire du Pays de Craon près des personnes atteintes de troubles cognitifs à un stade précoce de la maladie afin de faciliter le maintien des activités de la vie quotidienne, solliciter les fonctions restantes, proposer des compensations et instaurer des routines. L'EMSA intervient également auprès de l'aidant familial pour l'accompagner et lui proposer des aides.

SPASAD du Pays de Craon

En 2017, l'ADMR et l'ASMAD ont décidé de renforcer leur coopération dans le cadre de l'expérimentation d'un **SPASAD** (Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile).

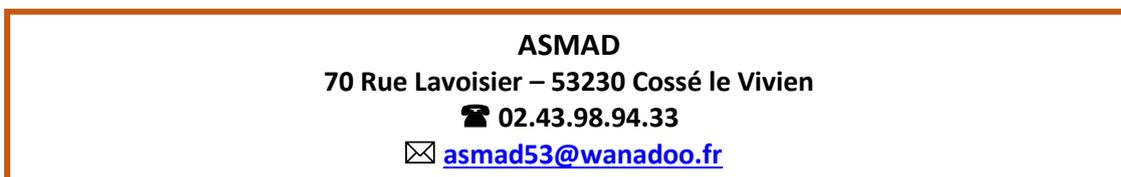
Le SPASAD a pour mission d'accompagner et de suivre de manière intégrée les personnes requérant à la fois des prestations de soins et d'aide à domicile.

Ce projet est porté par **l'ASMAD du Pays de CRAON et la Fédération Départementale ADMR de la MAYENNE**, en lien avec les associations d'aide et d'accompagnement à domicile ADMR de BALLOTS, COSSE LE VIVIEN, CRAON, CUILLE, MERAL, QUELAINES, RENAZE, SAINT AIGNAN SUR ROE.

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi **de 9h à 12h et de 13h à 17h.**

Il est toutefois possible de prendre rendez-vous en dehors de ces horaires.

Nous vous invitons à prendre contact avec le secrétariat avant de vous déplacer.



ADMR de Méral Des services à domicile pour tous !



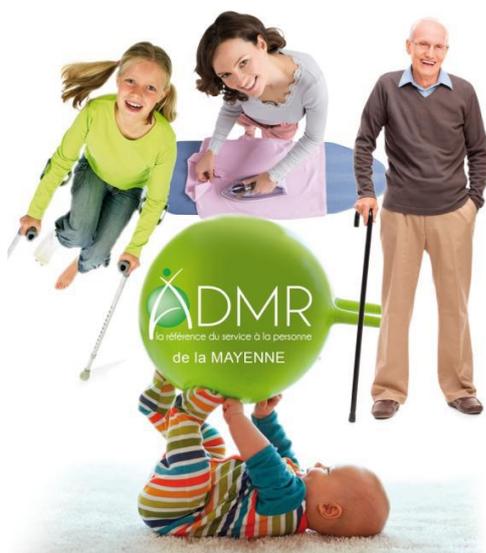
Services pour la MAISON : ménage, repassage, petits travaux de jardinage et bricolage.



Services pour la FAMILLE : garde d'enfants à domicile, soutien parental.



Services pour RESTER CHEZ SOI : aide aux séniors et aux personnes en situation de handicap.



A Méral et aux alentours, c'est une équipe de professionnels qui intervient à domicile et des bénévoles qui animent l'association afin d'aider toute personne à bien vivre chez soi.

Des services à domicile modulables : interventions ponctuelles ou régulières et horaires adaptables à vos besoins.

L'ADMR propose également une **animation collective** ouverte à toutes personnes un après-midi par mois. C'est un moment convivial permettant de rompre la solitude.

Nos bénévoles se déplacent au domicile des personnes aidées pour évaluer leurs besoins. Ils peuvent les accompagner dans la réalisation d'une demande de financement.

Nom du responsable bénévole à contacter : Marie-Claude BOITEUX : 02 43 98 87 35



ADMR de Méral 2 place du Buat – 53230 Méral
02.43.69.28.47 – méral.admr53@wanadoo.fr

Plus d'informations sur www.admr53.fr ✨



Contactez-nous !
DEVIS GRATUIT

Association Mobilité dans le Pays de Craon

L'association mobilité dans le Pays de Craon fonctionne depuis 2010.

Des bénévoles sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos déplacements : aide aux achats, visites à la famille, aux amis, accès aux loisirs et à la culture, retraits et dépôts d'argent, coiffeurs, sépulture, conduite aux établissements administratifs (mairie, notaire, assurance...), rendez-vous médicaux non remboursés, etc...

Les **bénévoles** et les **bénéficiaires** de l'association doivent adhérer (**droit d'entrée de 15 €** à partir du 1^{er} janvier 2016) et prendre connaissance du règlement.

Les bénéficiaires :

- personnes âgées qui ne peuvent pas conduire
- personnes en difficulté sociale qui ne possèdent pas de véhicule ou qui n'ont plus les moyens de le faire circuler
- personnes ayant un handicap temporaire ou permanent rendant impossible la conduite d'un véhicule

Les communes concernées :

- Cossé-le-Vivien : Astillé, Cosmes, Cossé-le-Vivien, Courbeville, Cuillé, Gastines, la Chapelle, Laubrières, Méral, Quelaines-St-Gault, Saint-Poix et Simplé
- Craon : Athée, Ballots, Bouchamps-lès-Craon, Cherancé, Craon, Denazé, Livré Mée, Niaflès, Pommerieux, St-Quentin-les-Anges
- St-Aignan-sur-Roë : Brains-sur-les-Marches, Congrier, Fontaine-couverte, La Boissière, La Roë, la Rouaudière, la Selle Craonnaise, Renazé, St-Aignan-sur-Roë, Saint-Erblon, St-Martin-du-Limet, St-Michel-de-la-Roë, St-Saturnin-du-Limet, Senonnes

Les horaires :

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h



Les modalités :

A la demande aux jours et heures ci-dessus, sur simple appel téléphonique, prévenir au moins 48 h avant la course ou le rendez-vous au numéro suivant :



06.04.49.35.54 (portable de l'association)

Prise en charge au domicile, accompagnement physique selon les besoins (aide aux courses, accès aux bâtiments). L'association possède un véhicule Kangoo adapté aux fauteuils roulants, il est à la disposition en priorité » pour les accompagnements des bénéficiaires en fauteuil de tout le Pays de Craon.



Participation :

La participation est de **0,40€/km** pour tout déplacement ou un forfait à l'intérieur de chaque commune. Un reçu servant de justificatif comptable est systématiquement établi.



9 place de la Mairie - Bazouges
53200 CHÂTEAU-GONTIER

02.43.70.43.60

Nouveau site internet :

entraide-services53.com

Entretien de votre espace de vie : Faites appel à notre expérience

Entr'AIDE Services vous propose un **service à domicile** adapté à vos **besoins** et vous **simplifie la vie** en s'occupant de tout, même des formalités administratives. Entr'AIDE Services porte la fonction d'employeur et met à votre disposition du personnel de proximité pour des missions **ponctuelles** ou **régulières** :

- Ménage
- Entretien de jardin
- Manutention
- Classement, travail administratif
- Repassage
- Bricolage
- Garde d'enfants de + 3 ans

Association implantée sur le territoire du Sud Mayenne depuis bientôt 30 ans Entr'AIDE Services est l'un des acteurs incontournable de l'Economie Sociale et Solidaire. Ce sont 130 salariés qui réalisent environ 30 000 heures d'intervention auprès de particuliers, de collectivités, d'associations et d'entreprises.

Parce que L'emploi est la plus active des solidarités

Les Avantages :

- ☐ **Tarifs compétitifs**, pas de TVA.
- ☐ **Aucun frais de gestion**, une prise en charge administrative complète.
- ☐ Interventions sous 72 h.
- ☐ Qualité de l'accompagnement
- ☐ **Bonne connaissance** des salariés.



50% de Réduction ou Crédit d'impôts sur les sommes versées au titre des services à la personne.

SIMPLICITE -SOUPLESSE -REACTIVITE -PROFESSIONNALISME



L'association All'âges en Pays de Craon, a pour objectif de prévenir la perte d'autonomie et de maintenir le lien social des personnes âgées ou en situation de handicap, vivant à domicile. Elle travaille toujours en lien avec les services qui interviennent à domicile.

Elle organise pour les personnes âgées et/ou handicapées diverses activités :

- Séances de **gymnastique adaptée** animées par des moniteurs formés de l'association SIEL BLEU le mercredi tous les 15 jours alternativement à Craon et à Saint Aignan sur Roë.
Coût : 3€ incluant un goûter après chaque séance.
- **Lectures et échanges autour de l'actualité**, le jeudi tous les 15 jours à Craon, à la médiathèque et à Ballots (ADMR).
Coût : 1 €.
- **« Rencontres autour d'un café »**. Activité gratuite d'échanges avec les jeunes sur un sujet défini par les participants permettant aux diverses générations de se rencontrer, de créer des liens et de mieux se comprendre.

A la suite du colloque du **5 octobre 2017 intitulé « Tous proches aidants aujourd'hui ou peut-être demain »** l'association a poursuivi cette action en organisant des rencontres trimestrielles avec des aidants, sur des thèmes proposés par les personnes présentes. Ces rencontres totalement gratuites sont ouvertes à tous. La dernière a eu lieu le 15 janvier 2019 de 15h00 à 17h00.

Toute personne intéressée peut s'inscrire en téléphonant au numéro indiqué ci-dessous.

Un rappel : le « Guide des aidants 2018 » est accessible sur le site du Pays de Craon.

Un souhait : développer les activités de l'association sur tout le territoire, la condition étant que des bénévoles, localement, donnent un peu de leur temps pour aider à les animer.

Chantal GODARD,
Présidente de l'association All'âges

Contacts : e.mail : chantal.godard2253@gmail.com - Tel. 06 32 11 06 11.

Siège social : « Le 29 » rue de la Libération 53400 CRAON

A.F.T.C. 53



Association des Familles de Traumatisés crâniens & de Cérébrolésés de la Mayenne

130, Avenue Chanzy - 53000 LAVAL / aftc53@outlook.com

02.43.08.61.54 / 06.20.79.73.66 / 06.23.79.45.68

**Vous ou l'un de vos proches êtes
concernés par le traumatisme crânien ou
une lésion cérébrale ?**

L'AFTC 53, créée le 6 juin 2018 à l'initiative de plusieurs familles Mayennaises, est là pour vous aider, vous accompagner, vous conseiller.

Tous concernés par les conséquences sociales, familiales, médicales, financières et surtout par les obstacles administratifs, nous souhaitons vous apporter notre soutien et notre expérience.

Notre projet ?

Nous connaître, nous réunir, nous rencontrer, échanger pour envisager ensemble des actions concrètes dans notre département pour proposer une prise en charge adaptée.

N'hésitez pas à nous contacter...

Membre de l'Union Nationale des Associations de Familles de Traumatisés crâniens et de Cérébrolésés
32, rue de la Colonie – 75013 PARIS – Tel 01 53 80 66 03 – Fax 01 53 80 66 04
unaftc@wanadoo.fr – site internet : <http://www.traumacranien.org>

Informations pratiques

VIE PAROISSIALE



Saint-Poix fait partie de la **Paroisse Sainte-Famille sur Oudon**,

MAISON PAROISSIALE

7 Rue de la Poste, 53230 Cossé le Vivien

<https://www.diocessedelaval.fr/paroisse-la-sainte-famille-sur-oudon/>

Tél : **02 43 02 75 14**

Permanences : le matin de 10 h 00 à 12 h 00 (sauf le mardi et samedi)

Monsieur le Curé : Père Raymond JULLIOT

LA CRECHE RETROUVE DEUX MOUTONS

Grace à un don d'une paroissienne, les santons retrouvent leurs moutons ! Un devant de crèche a été réalisé pour... agrandir l'espace, avec une citation de Frère Luc de Thibirine (assassiné avec 6 autres moines en 1996, déclaré BIENHEUREUX en 2018) qui y a été écrite.



PROJET 2018-19 : reconduction du projet avec la Fabrique paroissiale

LANCEMENT D'UNE SOUSCRIPTION PAROISSIALE POUR LA REPARATION DU MOBILIER DE LA SACRISTIE

Objectif : réunir au minimum 15 % du devis de réparation engagé par la mairie (estimation 1500 €)

Dons à adresser à la paroisse avec mention au dos du chèque « don dédié à la sacristie de l'Eglise St Paterne » (Reçu fiscal assuré)

CATECHESE à L'ECOLE SAINT-JOSEPH

Mail : stpoix.ecole.stjoseph@ddec53.fr - tel : 02 43 98 95 98

CE1 - CE2 Enseignante : **Madame Claire CROISSANT**

CM1-CM2 Enseignante et directrice : **Madame Margot LEBACLE**

La catéchèse est assurée par les enseignantes et des temps forts animent l'année scolaire en lien avec **Monique DROYAUX** et le **Père Raymond JULLIOT**



Crèche de l'Eglise : BRAVO à Justin LAMOURDEDIEU et Charly CHAMPIGNY

PASTORALE SACRAMENTELLE

Baptême Le sacrement est possible à tout âge sur demande auprès de la Paroisse.

Pour les jeunes enfants, la préparation se déroule en deux étapes :

Une première réunion pour parler de ce sacrement avec les parents et l'équipe de préparation et une seconde réunion pour la préparation de la cérémonie suivant les dates.

Contact : maison paroissiale de Cossé le Vivien aux heures de permanences.

Ils ont reçu le Baptême en 2018 : **Eloïse JULIE, Naël POTTIER, Simon LANGLAIS, Camille PINEAU**

Première des communions Le sacrement est possible sur demande après deux années de catéchèse. Une préparation est organisée au niveau paroissial, pour les enfants entrant en CM1/CM2, en lien avec l'Ecole St Joseph.

Contact : Monique Droyaux 02 43 98 68 69

Profession de Foi Elle est possible sur demande auprès de la Paroisse.

Une préparation est organisée au niveau paroissial, pour les enfants entrant en 6ème en lien avec la Pastorale du Collège St Joseph. Contact : Béatrice CHURIN – Animatrice Pastorale Collège St Joseph directionsaintjocosse@orange.fr

Confirmation Le sacrement est possible à tout âge sur demande auprès de la Paroisse.

Pour les jeunes, il termine le PARCOURS INITIATIQUE, il est organisé en Doyenné en lien avec les Collèges St Joseph et du Prieuré au niveau de la 3ème. **Inscriptions en juin (en fin de 4ème au collège)**.

Contacts : Pour les collèges catholiques et les collèges publics : Nicolas LEMERCIER – Animateur paroissial nicolasimon.lmercier@gmail.com

OU Béatrice CHURIN – Animatrice Pastorale Collège St Joseph directionsaintjocosse@orange.fr

Ils ont reçu leur Confirmation en 2018 : **Antonin GEGU**

Mariage

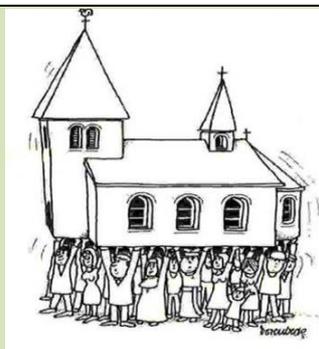
La date et le lieu de la cérémonie devra être fixé environ un an à l'avance. Une préparation au Sacrement du Mariage est organisée pendant ce temps. Contact : maison paroissiale de Cossé le Vivien aux heures de permanences

PASTORALE DES FUNERAILLES

La famille en deuil se rapprochera des Pompes Funèbres de son choix qui l'orienteront vers le référent paroissial chargé de l'accueil vers la préparation de la Célébration religieuse.

[Ils ont rejoint la Maison du Père en 2018-2019 :](#)

Mr Emile SEBY, Mme Marie-Joseph GUYON épouse FOUQUENET, Mr René BENÂTRE, Mr Auguste PLANCHENAU, Mme Lucienne THEARD épouse LEBRETON, Mme Georgette LEMAITRE épouse FERRÉ, Mme Marcelle ESNAULT



EQUIPE DE FRATERNITE DE SAINT-POIX : des services à accomplir....

Madame Denise ANDRE, gardienne

Monsieur Henri FOUCHER, sacristain

Madame Simone BENATRE, offrande de messe

Monsieur Jérôme LEMERCIER, affichage et crèche

Des bénévoles et bonnes volontés sont toujours les bienvenues pour accomplir différents services,
ponctuellement ou périodiquement (fleurissement, entretien, préparation et animation des offices,
éveil à la foi à l'école...)

Nous sommes tous capables de quelque chose ! N'attendez pas d'être appelés...

FABRIQUE PAROISSIALE DES 12 CLOCHERS :
au chevet du patrimoine.....

Fabricsiens pour le clocher de St Poix :

Madame Bernadette RAUX

Monsieur Nicolas LEMERCIER

Gestion des déchets

JE SUIS UN BON TRIEUR

JE TRIE TOUS MES EMBALLAGES MAIS JE NE LES EMBOÎTE PAS

Lorsque les emballages sont emboîtés les uns dans les autres, le centre de tri ne peut pas les séparer par type de matériaux. Ils ne peuvent alors pas être recyclés.

ASTUCE ÉCOTIVÉE
SI J'AI BESOIN DE GAGNER DE LA PLACE, J'ÉCRASE MES EMBALLAGES INDIVIDUELLEMENT

Logo: Pays de Craon, Eco Motives, LA MAYENNE

JE SUIS UN BON TRIEUR

JE METS MES DÉCHETS AU BON ENDROIT

Jouets en plastique Déchets	Textiles Conteneur Les Relais
Appareil électrique Déchets ou point de récupération	Verre Conteneur à verre
Emballages non vidés À vider pour recyclage ou mettre à la poubelle	Seringues Boîte spécifique fournie en pharmacie

Logo: Pays de Craon, Eco Motives, LA MAYENNE

BIEN TRIER POUR BIEN RECYCLER

Les emballages (les boîtes de conserve, briques alimentaires ou barquettes en plastique) sont à déposer dans le bac jaune. La collecte est assurée par les transports Gaudin (1 fois tous les 15 jours) et le tri est réalisé au Centre de Tri, géré par l'entreprise Sêché Eco Industries (Changé -53).

En 2018, **2382** tonnes d'emballages, papiers et verre ont été recyclés sur le territoire de la communauté de Communes du Pays de Craon. Ce résultat encourageant permet d'atteindre nos objectifs.

Cependant, 209 tonnes ont été refusées, et mis en décharge à cause des erreurs de tri. Ce constat s'explique par la présence :

- d'objets divers qui ne sont pas des emballages (*jouets en plastique, cintres, stylos, chaussures etc...*),
- d'emballages non vidés (*bouteilles d'eau ou de jus de fruits remplies*)
- de déchets imbriqués ou emboîtés les uns dans les autres.

En effet, lorsque les déchets sont imbriqués, le tri ne peut être assuré de manière automatisée. Exemples : *des pots de yaourts emboîtés dans des conserves ou des emballages en plastique dans des boîtes de céréales en carton.*

Pour recycler les emballages, voici quelques recommandations à adopter :

- Déposer les emballages **en vrac** (*pas dans des sacs*)
- Bien **séparer** les matières (*ex : carton et plastique d'une boîte de chocolat*)
- Ne **pas imbriquer ni emboîter** les déchets les uns dans les autres
- Bien **vider** les emballages
- Ecraser les emballages (*ex : brique de lait / bouteille avec bouchon*)
- Respecter les consignes : ne mettre uniquement que **des emballages**

CONSIGNES DE TRI - BAC A COUVERCLE JAUNE:

- Tous les sacs et sachets
- Toutes les bouteilles
- Tous les pots et boîtes (avec opercules)
- Toutes les briques alimentaires
- Tous les films
- Tous les flacons et bidons
- Toutes les barquettes
- Tous les emballages métalliques

Logo: Pays de Craon

www.paysdecraon.fr ou 02 43 09 61 64



CALENDRIER DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES & EMBALLAGES

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 M Férié	1 V	1 V	1 L	1 M Férié	1 S	1 L	1 J	1 D	1 M	1 V Férié	1 D
2 M	2 S	2 S	2 M	2 J Férié	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M 40	2 L Férié	2 L
3 J 1	3 D	3 D	3 M 14	3 V 18	3 L	3 M 27	3 S	3 M 36	3 J 40	3 D	3 M 49
4 V	4 L	4 L	4 J	4 S	4 M 23	4 J	4 D	4 M 36	4 V	4 L	4 M 49
5 S	5 M	5 M	5 V	5 D	5 M 23	5 V	5 L	5 J 36	5 S	5 M	5 J
6 D	6 M 6	6 M 10	6 S	6 L	6 J	6 S	6 M	6 V	6 D	6 M 45	6 V
7 L	7 J	7 J	7 D	7 M	7 V	7 D	7 M 32	7 S	7 L	7 J	7 S
8 M	8 V	8 V	8 L	8 M Férié	8 S	8 L	8 J	8 D	8 M	8 V	8 D
9 M 2	9 S	9 S	9 M	9 J Férié	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M 41	9 S	9 L
10 J	10 D	10 D	10 M 15	10 V Férié	10 L Férié	10 M 28	10 S	10 M 37	10 J 41	10 D	10 M 50
11 V	11 L	11 L	11 J	11 M	11 M Férié	11 J 28	11 D	11 M 37	11 V	11 L Férié	11 M 50
12 S	12 M	12 M	12 V	12 D	12 M	12 V	12 L	12 J 37	12 S	12 M Férié	12 J 50
13 D	13 M 7	13 M 11	13 S	13 L	13 J 24	13 S	13 M	13 V	13 D	13 M 46	13 V
14 L	14 J	14 J	14 D	14 M	14 V	14 D	14 M	14 S	14 L	14 J 46	14 S
15 M	15 V	15 V	15 L	15 M 20	15 S	15 L	15 L Férié	15 D	15 M	15 M	15 D
16 M 3	16 S	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M 42	16 S	16 L
17 J	17 D	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M 29	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M
18 V	18 L	18 L	18 J	18 S	18 M	18 J 29	18 D	18 M 38	18 V	18 L	18 M 51
19 S	19 M	19 M	19 V	19 D	19 M	19 V	19 L	19 J 38	19 S	19 M	19 J
20 D	20 M 8	20 M 12	20 S	20 L	20 J	20 S	20 M	20 V	20 D	20 M 47	20 V
21 L	21 J	21 J	21 D	21 M	21 V	21 D	21 M	21 S	21 L	21 J	21 S
22 M	22 V	22 V	22 L Férié	22 M 21	22 S	22 L	22 J 34	22 D	22 M	22 V	22 D
23 M 4	23 S	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M 43	23 S	23 L
24 J	24 D	24 D	24 M	24 V	24 L	24 M 30	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M
25 V	25 L	25 L	25 J	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M 39	25 V	25 L	25 M Férié
26 S	26 M	26 M	26 V	26 D	26 M	26 V	26 L	26 J 39	26 S	26 M	26 J 52
27 D	27 M	27 M	27 S	27 L	27 J	27 S	27 M	27 V	27 D	27 M 48	27 S
28 L	28 J	28 J	28 D	28 M	28 V	28 D	28 M	28 S	28 L	28 J	28 S
29 M		29 V	29 L	29 M 22	29 S	29 L	29 J	29 D	29 M	29 V	29 D
30 M 5		30 S	30 M	30 J Férié	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M 44	30 S	30 L
31 J		31 D		31 V		31 M	31 S		31 J		31 M

- ⇒ Seuls les bacs sont collectés (pas les sacs) à l'exception du jour de l'an, de Pâques et de Noël.
- ⇒ Les emballages sont à déposer en vrac, sans sac et non emboîtés
- ⇒ Horaires de collecte : entre 5h et 14h. Vous devez sortir votre bac la veille au soir.



Ordures ménagères, déchets autres que ceux destinés au compostage, au recyclage et aux déchetteries



Sacs et sachets, briques alimentaires, bouteilles, barquettes, pots et boîtes, flacons et bidons, films plastiques, emballages en métal.

Gendarmerie de CRAON

La gendarmerie de CRAON rappelle que vous avez la possibilité toute l'année de vous inscrire à l'opération « **tranquillité vacances** ». Cette offre totalement gratuite est également valable pour les entreprises.

Demandez le formulaire à : cob.craon@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Signalez votre départ par téléphone à la gendarmerie de CRAON : **02 43 06 17 20**

Beaucoup d'autres informations sur le site du référent sûreté : www.referentsurete.fr

Facebook : [Groupement-de-Gendarmerie-de-la-Mayenne](https://www.facebook.com/Groupement-de-Gendarmerie-de-la-Mayenne)

Prévention des vols au préjudice des personnes âgées :

Les gestes de prudence :

- Fermez à clé votre maison même lorsque vous êtes à l'intérieur. Ne laissez jamais la clé dans la serrure d'une porte vitrée;
- De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes surtout si elles donnent directement sur la voie publique;
- En cas d'absence, ne laissez pas vos clés sous le paillason ou sous un pot de fleurs. Confiez les à une personne de confiance;
- Faites installer sur votre porte un œilleton et un entrebâilleur;
- Entrez vos outils et les échelles dans des locaux fermés;
- N'inscrivez que votre nom sur la boîte aux lettres, évitez les termes «veuf», «veuve», «madame» ou «mademoiselle».



Vos déplacements à l'extérieur :

- Ne transportez pas d'importantes sommes d'argent ou de bijoux trop voyants;
- Faites-vous accompagner d'un ami ou d'un parent pour aller faire des retraits d'argent;
- Si vous avez le sentiment d'être suivi entrez dans un lieu animé;
- Lorsque vous vous déplacez à pied, évitez les lieux isolés et sombres. Marchez face aux voitures au milieu du trottoir votre sac, fermé et tenu en bandoulière du côté opposé à la chaussée.

Une visite à votre domicile !!!

- Si vous ne connaissez pas la personne qui se présente à votre domicile, n'ouvrez pas votre porte;
- Si votre visiteur se présente sans rendez-vous comme un agent du gaz, de l'électricité de la poste ou de tous autres services connus, demandez-lui sa carte professionnelle ou son ordre de mission;
- Vous pouvez dans ce cas effectuer un contre appel en utilisant le numéro de téléphone figurant sur votre facture et solliciter un nouveau rendez-vous;
- Si votre interlocuteur se montre insistant ou menaçant, contactez la police ou la gendarmerie;
- Ne vous laissez pas attendre par des propos qui n'auront pour but que de détourner votre vigilance.

**Au quotidien, si vous rencontrez une situation anormale et quoi qu'il arrive,
en cas de doute, à toute heure, faites le 17**

La gendarmerie a mis en place un site internet proposant des kits de sensibilisation pour les particuliers ou professionnels victimes de cybermalveillance.

Site internet : <https://www.cybermalveillance.gouv.fr/>

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS

LES SERVICES UTILES



Centre Administratif Intercommunal Craon.....02 43 09 61 61
Cossé-le-Vivien (logement / emploi / économie).....02 43 91 79 79



Médiathèque de Craon.....02 43 06 07 25
Bibliothèque Cossé-le-Vivien...02 43 37 32 76
Biblio Ludothèque Renazé.....02 43 06 65 91



Saison Culturelle
 02 43 09 19 89
culture@paysdecraon.fr
 Craon



Etablissement d'Enseignements Artistiques (EEA)
 02 43 98 29 61
eea@paysdecraon.fr



Portail Famille
 inscriptions centre de loisirs, cantine...
www.familles.paysdecraon.fr



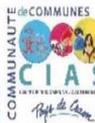
Service environnement
Ordures ménagères.....02 43 09 61 64
environnement@paysdecraon.fr
Eau potable et assainissement...02 43 06 14 03
eau@paysdecraon.fr
SPANC.....02 43 09 32 74
spanc@paysdecraon.fr



Maison de services au public
 02 43 09 09 65
msap@cias.paysdecraon.fr
 29 rue de la Libération 53400 Craon



La Rincerie
 02 43 06 17 52
contact@la-rincerie.com



Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)
 02 43 09 09 65
contact@cias.paysdecraon.fr
 29 rue de la Libération 53400 Craon

Maison de services au public (MSAP)

Une permanence de la Gendarmerie Nationale est ouverte à la MSAP le 2ème mercredi après-midi du mois de 14h à 17h, sans rendez-vous :

- 11 septembre 2019
- 9 octobre 2019
- 13 novembre 2019
- 11 décembre 2019

Pour répondre à vos questions sur :

- La sécurité
- Les escroqueries
- Le permis de conduire et la carte grise
- L'usage de produits illicites
- Les plaintes
- Les violences intra et extra familiales

Msap du Pays de Craon, 29 rue de la Libération, 53400 Craon
02.43.09.09.65 - msap@cias.paysdecraon.fr





BV Seiche
Syndicat du Bassin Versant de la Seiche

La loi LABBE : pour une réduction des pesticides en faveur de la reconquête de la qualité de l'eau

Les produits phytosanitaires communément appelés « pesticides » sont des produits chimiques destinés à la protection des végétaux contre les parasites, champignons, mauvaises herbes et insectes.

Après utilisation, ces produits peuvent ruisseler et se retrouver en quantité importante dans nos cours d'eau. Dès lors, on peut observer des pics de concentration de ces produits qui sont impactant sur la faune et la flore aquatiques.

Leur usage pour l'entretien des espaces verts et de la voirie entraîne des phénomènes de ruissellement beaucoup plus importants qu'en milieu agricole en raison de l'imperméabilité des sols (route, parking, ...) : 40 à 50% des produits appliqués sur ces zones transitent vers les eaux de surface.

L'usage de ces produits présente également des risques pour la santé humaine (cancers, intoxication...). Aussi, de nombreuses réglementations ont été mises en place afin de réduire l'utilisation des pesticides ainsi que les risques pour l'environnement et la santé publique.

Au 1^{er} janvier 2017, les premiers textes de la loi LABBE sont entrés en vigueur. Cette loi prévoit, dans l'ensemble des espaces publics, l'interdiction de l'usage de certains produits phytosanitaires par l'Etat, les collectivités locales et les établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts et voiries.

De nombreuses communes/ notre commune n'ont/n'a pas attendu l'application de la loi pour modifier leurs/ses pratiques d'entretien en favorisant le désherbage par des techniques alternatives au chimique comme



Exemples de techniques alternatives au désherbage. En haut de gauche à droite : desherbeur thermique à gaz et paillage des massifs. En bas de gauche à droite : fleurissement en pied de mur et houe maraîchère (pousse-pousse).

Associations

AS Football

Cuillé/St-Poix

Tél : 06 40 24 79 77

Comité des fêtes

Tél : 06.70.31.63.23



Club de la Joie (retraités)

Tél : 02.43.98.89.04

Anciens Combattants

Tél : 02.43.69.24.94

Bibliothèque

Horaires :

Mercredi

10h30 à 12h00

Fermée pendant les
vacances scolaires



Accueil de loisirs

07.88.07.14.37

Cuillé et Méral



Mairie

Tél : **02.43.98.82.07**

Horaires :

Lundi : 9h à 12h

Jeudi : 9h à 12h

13h30 à 16h

Vendredi : 9h à 12h

Divers : Location de salles,
vaisselle, tables et chaises

Ecole St-Poix

Tél : **02.43.98.95.98**
CE1, CE2, CM1, CM2



Ecole Laubrières

Tél : **02.43.06.69.00**

Maternelle et CP

Transport scolaire
Cantine municipale
Garderie

Associations

Culture et Patrimoine au Présent

Tél : 06.82.46.35.93

AMAC

Tél : 02.43.06.27.38

A.D.M.R. Méral

02.43.69.28.47

A.D.M.R. Cuillé

02.43.70.95.44

Divers services

Gendarmerie

02.43.98.69.09

Pompiers de Cuillé

02.43.06.53.08



Divers services

Trésorerie de Craon

02.43.06.13.44

Eau / Assainissement

02.43.06.14.03

Commerces

Multiservices :

M. PINEAU

Epicerie, Bar, Presse,
Dépôt de pain, Point-Poste,

Gaz, Repas...

02.72.89.11.61

Boucher :

M. RICHARD

06.84.13.35.63



Vente de volailles :

M. Mme FOURNIER

02.43.98.96.16

Commerces

Vente directe de légumes :

M. BEUCHER

06.07.71.56.71



Distribution du système d'énergie Plocher

M. MARSOLLIER

06.87.11.52.64



Gîte

Mme GRIMAULT

06.21.49.47.08

Artisans

Garage :

M. FOUQUENET

02.43.98.82.83



Electricité, plomberie :

M. CHALUMEAU

06.18.46.12.21

Ecole de pilotage Karting :

M. LEMARIE

06.28.22.32.67



Artisans

Mécanique industrielle

M. THOMY

06.49.62.63.70.



Santé

Médecins : Cuillé, Cossé

Urgence non vitale :

02.43.64.33.00

Pharmacies, infirmières,
dentistes...

Cuillé, Cossé, Méral

Assistante sociale

Mme CHALMEL

Tél : 02.43.09.17.80

Permanence
vendredi matin
en fonction de la demande

Assistantes maternelles

RAM de Cossé-le-Vivien

02.43.91.79.21



Paroisse de Cossé

02.43.02.75.14

